

**CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AUX OFFRES INTERNET SATELLITE NORDNET DE LA GAMME  
ALSAWAY  
(à la suite de la cession par Alsatis)  
Version du 01/01/2016**

**1. OBJET ET PREAMBULE**

Nordnet est une société de droit français fournisseur de produits et services dans le domaine de l'Internet (tels que fourniture d'accès au réseau Internet, distribution de solutions de sécurité informatique, enregistrement et gestion de noms de domaine, solutions de référencement et d'hébergement de sites).

Les présentes Conditions Générales sont applicables aux Offres de Services d'accès à Internet par satellite Nordnet (faisant suite à la cession par Alsatis), et leurs Options. Elles ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles, d'une part Nordnet Vous fournit le Service et/ou éventuellement le Produit et le Matériel visés dans l'Offre ou l'(les) Option(s), et d'autre part, Vous accédez et utilisez ce Service, et le cas échéant ces Produit, Option, et/ou Matériel.

**2. DEFINITIONS**

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel dans le présent Contrat, ou dans tout autre document émanant de Nordnet se rapportant à l'Offre y compris dans le préambule de ces documents.

**Abonné ou Client** : titulaire du Compte Abonné, ayant souscrit une Offre auprès d'Alsatis, cédée à Nordnet. Cette Offre peut être souscrite au bénéfice de toute personne morale ou physique utilisant le Service ou le Matériel (ci-après l'« Utilisateur »). L'Abonné est responsable du paiement du prix correspondant à l'Offre souscrite.

**Adresse principale** : adresse de messagerie électronique créée et mise à votre disposition par Nordnet. Cette adresse de messagerie électronique est notamment destinée à recevoir les informations en lien avec l'Offre souscrite.

**Bon de commande** : formulaire de souscription à une Offre. Il peut être en ligne ou hors ligne.

**Commande** : acceptation par le Client d'une Offre quel que soit le canal de vente.

**Code d'activation** : code permettant la mise en service de tout ou partie du Service, Produit ou Matériel.

**Conditions Générales ou contractuelles** : ensemble des règles définit au sein des présentes et applicables à la Commande et à l'utilisation du Service, Produit et/ou Matériel.

**Contrat** : ensemble des droits et obligations des parties concernant une Offre, décrits dans les Conditions Générales ou contractuelles relatives à l'Offre.

**Courrier électronique** : message envoyé par Internet à une adresse de courrier électronique.

**Espace Abonné ou Compte Abonné** : espace dédié au Client, auquel il accède à partir de [www.nordnet.com](http://www.nordnet.com) ou [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr) à l'aide de ses Identifiants, lui permettant d'accéder à certaines informations et d'effectuer certaines actions.

**Identifiant(s)** : terme désignant de manière générale le login, ou le nom d'utilisateur et le mot de passe qui permet de reconnaître le Client ou toute personne (Utilisateur) autorisée par le Client à utiliser l'Offre. Ils sont confidentiels.

**Internet** : réseau informatique mondial reliant l'ensemble des réseaux interconnectés utilisant le protocole IP.

**Jour J** : Date de réinitialisation du volume mensuel alloué dans le cadre de l'Offre souscrite.

**Kit Satellite** : Kit permettant de recevoir et d'émettre des données à haute vitesse par voie satellitaire, acquis par l'Abonné, ou mis à disposition par Nordnet, composé :

- d'une Parabole 75 cm,
- d'une tête de réception/émission TRIA comportant un outil d'aide au pointage,
- d'un modem.

**Matériel** : équipement mis à disposition, loué ou vendu par Nordnet dans le cadre de l'Offre.

**Noctambule** : fonctionnalité permettant que toute consommation intervenue dans le cadre de votre Offre d'accès Internet par satellite éligible, entre minuit et 6h, ou entre 23h et 7h (selon votre Offre) ne soit pas comptabilisée dans le volume global de données échangées, en émission comme en réception. Le cas échéant, si Vous dépassez le volume maximal de données échangées dans le cadre de votre Offre, Vous pourrez continuer à Vous connecter, selon votre Offre, de minuit à 6h, ou de 23h à 7h, sans comptabilisation à cette période de votre trafic dans le cadre de votre Offre. Les débits maxima de connexion alloués dans le cadre de la fonctionnalité Noctambule correspondent aux débits qui Vous sont alloués dans le cadre de votre Offre (cf. annexe 1).

**Nordnet** : prestataire de services fournissant les Produits, Services et Matériels proposés dans l'Offre et sur le Site Nordnet.

**Offre** : offre de Service, Produit et/ou Matériel proposée par Nordnet, proposée à titre principal, ou d'Option. Une Offre peut comporter plusieurs formules d'abonnement et/ou Options.

**Offre au volume** : Offre d'accès à Internet par le satellite limitée à un certain nombre de Giga-octets (Go) de données échangées accessible à un certain débit maximum selon l'Offre souscrite.

**Option(s)** : tout Service optionnel proposé par Nordnet, dont le Client peut faire/fait la Commande afin de compléter le Service, Produit et/ou Matériel et pouvant donner lieu à des modalités et conditions particulières (prix, durée, etc.).

**Pack**: Offre au sein de laquelle le Kit Satellite est mis à disposition du Client.

**Parabole** : Parabole extérieure bidirectionnelle comprise dans le Kit Satellite.

**Phishing** : la technique du « phishing » ou « hameçonnage » ou « filoutage » permet aux fraudeurs d'obtenir des renseignements personnels dans le but de perpétrer une usurpation d'identité. La technique consiste à faire croire à la victime qu'elle s'adresse à un tiers de confiance – banque, administration, fournisseurs de services, etc. – afin de lui soutirer des renseignements personnels : mot de passe, numéro de carte de crédit, date de naissance, etc. Le « phishing » peut se faire par courrier électronique, par site Internet falsifié ou autres moyens électroniques.

**Produit** : produit visé dans l'Offre de Nordnet.

**Publipostage** : envoi en nombre de Courriels électroniques, en vue, le plus souvent, d'informer ou de promouvoir un produit ou un service autrement appelé publipostage électronique ou e-mailing.

**Service** : service visé dans l'Offre de Nordnet.

**Service d'accès à Internet** : service de connexion entre votre micro-ordinateur ou appareil et le centre serveur de Nordnet, fourni par Nordnet, Vous permettant notamment de Vous connecter au réseau Internet, et de communiquer si votre appareil le permet et si Vous le souhaitez par un système de messagerie électronique.

**Site de Nordnet** : site Internet consultable à l'adresse [www.nordnet.com](http://www.nordnet.com).

**Spamming** : selon la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), il s'agit de l'envoi massif, et parfois répété, de courriers électroniques non sollicités, à des personnes avec lesquelles l'expéditeur n'a jamais eu de contact et dont il a capté l'adresse électronique de façon irrégulière.

**Téléphone par Satellite** : Service permettant au Client de se raccorder au réseau de téléphonie sur IP, d'émettre des appels vers les destinations identifiées via les opérateurs compatibles à l'aide d'un téléphone relié au modem/routeur et de recevoir des appels téléphoniques émis via les opérateurs disposant d'un réseau compatible, dans les conditions et selon les modalités définies ci-après.

**Tête TV** : Matériel permettant la réception de la télévision et de la radio.

**Utilisateur** : personne utilisant le Service, Produit ou Matériel attaché à un Compte Abonné.

**Vous**: personne physique ou morale ayant procédé à la Commande de l'Offre (Abonné) et/ou utilisant le Service, Produit ou Matériel (Utilisateur), quel que soit le mode de souscription utilisé, aux conditions définies au Contrat.

**Wi-Fi** : Technologie sans fil, standard, de partage d'un accès au réseau Internet.

### **3. SOUSCRIPTION ET COMMANDE DE L'OFFRE**

Certaines des dispositions ci-dessous ne sont applicables qu'à la souscription d'Options complémentaires à votre Service d'accès Internet. Certaines Options/migrations ne peuvent néanmoins être souscrites/réalisées.

#### **3.1 Garanties apportées par le Client**

Si Vous êtes une personne physique, Vous attestez être une personne majeure et disposer de la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution du présent Contrat.

Si Vous agissez pour le compte d'une personne morale, Vous attestez être le représentant légal ou disposer d'un mandat de la personne morale concernée pour conclure le Contrat.

Même si le Client n'est pas Utilisateur du Service, Produit ou Matériel visé dans la Commande, il reste seul responsable et se porte fort du respect du Contrat par tout Utilisateur de ce Service, Produit ou Matériel.

#### **3.2 Validité et conditions de l'Offre**

Sauf indication contraire, les Offres sont valables dès leur publication notamment sur le Site de Nordnet ou les Bons de Commande, et restent valables tant qu'elles y sont accessibles, ou jusqu'à la durée mentionnée sur le Site Nordnet ou le Bon de Commande.

Le Service est réservé à une utilisation en France métropolitaine, et les Produits et Matériels ne peuvent être livrés qu'en France Métropolitaine.

Compte tenu de la technologie satellite, le Service est réservé à un usage résidentiel ou professionnel limité.

#### **3.3 Souscription à l'Offre**

Les Conditions Générales en vigueur sont à votre disposition sur le Site Nordnet ou sur simple demande auprès de Nordnet.

Préalablement à toute Commande, Vous vous engagez à prendre connaissance des clauses du Contrat, et à soumettre à Nordnet toutes questions que Vous vous poseriez (cf. article 26 « Notifications »). La Commande vaut acceptation des Conditions Générales applicables.

Vous pouvez souscrire l'Offre en remplissant un Bon de Commande, accessible notamment par téléchargement à partir du Site Nordnet, que Vous devez adresser à Nordnet ou par tout autre canal autorisé par Nordnet, y compris par téléphone, ou en ligne selon les disponibilités, et les procédures spécifiques qui peuvent leur être appliquées.

Sauf précision contraire, Votre Commande sera prise en compte à compter de la réception d'un moyen de paiement valide et des documents et informations requis.

### **3.4 Circulation du Contrat**

Le Client ne peut céder, transférer, déléguer ou licencier pour quelque cause que ce soit, de façon totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, les droits et obligations découlant du Contrat à un tiers, sans l'accord écrit et préalable de Nordnet.

En revanche, Nordnet pourra céder, transférer, déléguer à tout tiers tout ou partie de ses obligations ou prestations. En cas de cession, délégation, transfert, Nordnet devra alors Vous informer par tout moyen approprié, un minimum d'un (1) mois avant que la cession ne devienne effective, notamment par la publication d'une information sur le Site Nordnet. De même, Nordnet pourra librement sous-traiter à un ou plusieurs tiers tout ou partie des obligations mises à sa charge au titre du présent Contrat.

### **3.5 Application des Conditions Générales**

Les Conditions Générales prévalent sur tout autre document qui aurait été communiqué par Nordnet, ou par le Client.

Nordnet peut modifier les Conditions Générales à tout moment. Toute nouvelle version des Conditions Générales sera publiée sur le Site Nordnet dans la rubrique « Conditions générales ».

Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur lors de la Commande, sauf modification légale ou réglementaire.

Néanmoins, en cas de renouvellement ou modification de l'abonnement souscrit à la demande du Client, seront alors applicables les Conditions Générales en vigueur à cette date.

## **4. CONTENU DU SERVICE**

### **4.1 Principes généraux**

Le Service d'accès Internet inclus dans votre Offre comprend un accès à Internet par voie satellitaire. Nordnet utilise pour la fourniture du Service d'accès Internet par le satellite que Vous avez souscrit, les services Tooway de l'opérateur satellitaire Eutelsat, lequel fixe ses conditions qui s'imposent à Nordnet, ainsi qu'à tous les utilisateurs du Service, en ce compris les Utilisateurs et les Abonnés.

Il est indispensable de disposer d'un Kit Satellite compatible avec le service fourni par Eutelsat pour bénéficier du Service.

Est exclue toute utilisation de type mise à disposition de serveur de messagerie (hors souscription d'Options éventuellement proposées par Nordnet et permettant ce type d'utilisation).

Le Service ne peut en aucun cas être utilisé en dehors du cercle privé de famille restreinte, et notamment dans des lieux ouverts au public ou espaces commerciaux (hôteliers, gîtes, bars, restaurants, ...) destinés à recevoir du public. Ceci exclut en particulier l'usage du Service à partir de bornes en libre-service, d'espaces de type « Cyber », de salons de démonstration temporaires ou permanents, à moins que Vous en ayez été préalablement et expressément autorisé par Nordnet

Le Service n'est pas adapté à des utilisations spécifiques d'Internet notamment nécessitant un débit ou un volume de données échangées supérieur aux limites fixées en annexe aux présentes Conditions Générales.

Le Service n'est pas adapté non plus aux applications nécessitant un temps de réponse très rapide (comme les jeux vidéo en réseau par exemple), au téléchargement soutenu (Peer2Peer, VOD...) et à toute utilisation ne supportant pas le temps de transit lié aux contraintes d'une transmission par voie satellitaire (comme l'utilisation du Service afin de raccorder à Internet des sites nécessitant une forte sollicitation du réseau tels que ceux proposant des transactions commerciales en ligne ou proposant des services peer-to-peer ou des services de téléchargement).

Votre attention est attirée sur le fait que la liaison satellitaire est soumise à des aléas liés à la technologie employée notamment en cas de conditions météorologiques défavorables. A ce titre, il Vous est recommandé de ne pas utiliser ce Service pour y raccorder tout système lié à la sécurité des personnes ou des biens.

Vous vous interdisez également d'exercer par le biais du Service une activité à risque, c'est-à-dire une activité qui implique le stockage, la réception ou la transmission de données ou la mise en œuvre d'applications sensibles ou de grande valeur, nécessitant par exemple un fonctionnement à l'épreuve des pannes, tel qu'un équipement de surveillance ou de gestion dans des environnements à risque dont les performances doivent être sans défaut, et notamment les installations nucléaires, la navigation et/ou communication aérienne, le contrôle du trafic aérien, les appareils médicaux et notamment les appareils de réanimation ou les systèmes de contrôle de la sécurité des biens et des personnes, les systèmes d'armement.

Nordnet ne sera pas tenue de faire une quelconque vérification à ce titre de sorte qu'il ne peut lui être reproché une inadéquation du Service aux usages énoncés ci-dessus qui ne correspondent pas à une utilisation conforme du Service.

En cas de préjudice subi en relation avec une activité interdite, la responsabilité de Nordnet ne pourra être engagée.

#### **4.2 Débit et volume de données échangées**

##### **1) Trafic et Débit**

Le Service permet d'échanger un volume de données (Trafic) défini, selon un débit maximum de connexion défini en annexe 1, fonction des limitations opérées par l'opérateur satellitaire, du débit maximum que peut supporter le Kit Satellite, et des dispositions du Contrat, mais également sous réserve de l'absence d'impact d'un élément extérieur sur le Service fourni par Nordnet tel que décrit au présent Contrat, et notamment la congestion du réseau, l'installation du Kit Satellite, de son pointage, de sa polarisation, ou la configuration d'un équipement ou du Matériel par le Client dans des conditions non conformes, l'utilisation du Wi-Fi, la pluralité d'Utilisateurs, les facteurs climatiques...

Vous êtes informé que le débit peut également être réduit notamment en période de forte sollicitation du réseau par l'ensemble des utilisateurs du réseau de l'opérateur satellitaire (congestion). En conséquence, les applications impliquant une utilisation intensive de la bande passante, telles que (mais non limitativement) la lecture de vidéos en streaming ou le téléchargement de fichiers, pourront être ralenties plus que les autres applications (la qualité des vidéos peut être réduite et/ou les vidéos peuvent être interrompues, le temps de téléchargement de fichiers peut également être plus long).

En outre, Vous êtes informés qu'une politique de gestion et de protection des ressources du réseau est appliquée, par l'opérateur satellitaire Eutelsat, en priorité aux personnes ayant consommé plus de 50% de leur volume initial. En application de cette politique, la priorité est accordée à une utilisation du Service via certains protocoles internet (http en particulier). Par conséquent, l'utilisation du Service via des protocoles Internet considérés comme non prioritaires (protocoles de peer to peer par exemple) peut ralentir le débit dont Vous bénéficiez pour cette utilisation particulière, indépendamment des quotas visés en Annexe.

En cas de difficulté de débit résultant d'une autre cause que celles visées ci-dessus, Vous êtes invité à contacter l'Assistance Téléphonique de Nordnet.

Le volume de données alloué dépendra de l'Offre que Vous aurez choisie. Dès lors que Vous aurez atteint le volume maximal de données compris dans votre Offre, le débit maximum de connexion dont vous bénéficiez sera limité conformément aux valeurs définies en annexe, jusqu'au prochain Jour J.

Si Vous ne souhaitez pas attendre le prochain Jour J, Vous pouvez soit souscrire à l'Option « Giga Booster » dans les conditions définies à l'article 6.2 « Option Giga Booster », ou faire le choix de migrer vers une Offre supérieure commercialisée par Nordnet (cf. Site de Nordnet), sous réserve des conditions de migration définies aux présentes.

Hors les cas visés ci-dessus (lesquels ne sont pas imputables à Nordnet) et si une difficulté de débit, avérée, n'était pas résolue dans un délai raisonnable par Nordnet, pour autant qu'elle lui soit imputable, le Client pourrait obtenir, sur demande formulée dans les conditions de l'article 26 « Notifications », un avoir, sur la prochaine facturation, calculé sur le montant de l'abonnement au Service. En tout état de cause, le montant de cet avoir ne pourra dépasser, pour ce cas, un (1) mois d'abonnement.

## **2) Calcul du volume consommé**

Le volume est consommé, dans le cadre du Service, notamment par les communications téléphoniques effectuées via le Téléphone par Satellite, la consultation de sites Internet, l'envoi et la réception de Courriers électroniques, ainsi que par l'envoi ou la réception (téléchargement) de toute autre donnée, dont les mises à jour de vos applications, logiciels ou système d'application réalisées en « tâche de fond ».

Selon l'Offre à laquelle Vous avez souscrit, Vous pouvez néanmoins bénéficier de la fonctionnalité Noctambule (décrite au sein de l'article 2).

Le volume consommé se calcule :

- en partant d'un Jour J,
- jusqu'au même Jour J du mois suivant.

Au Jour J de chaque mois, le volume maximum de données transférées (en émission et réception) est réinitialisé, étant précisé que le volume non consommé au cours d'un mois n'est pas reporté au mois suivant.

Vous pouvez suivre votre consommation en accédant à votre relevé de consommation disponible sur votre Espace Abonné, et souscrire l'Option Giga Booster dans les conditions définies à l'article 6.2 « Option Giga Booster ».

### **4.3 - Matériel**

Pendant la durée du Contrat, Nordnet peut notamment mettre à votre disposition un modem/routeur et, dans le cadre des Offres de type « Pack », un Kit Satellite, qui restent la propriété pleine et entière de Nordnet.

Si Vous bénéficiez d'une Offre dans laquelle le Kit Satellite n'est pas mis à disposition (Pack), vous devrez disposer d'un Kit Satellite compatible avec votre Offre.

#### **4.3.1 Compatibilité**

Le Kit Satellite proposé dans le cadre de l'Offre Pack ne fonctionne qu'avec l'(les) Offre(s) avec la(es)quelle(s) il est compatible.

#### **4.3.2 Télévision**

Si vous souhaitez bénéficier de la télévision par satellite, il Vous appartient d'acquérir des équipements complémentaires nécessaires de type tête TV, démodulateurs, carte de décodage spécifique (pour la réception des chaînes de la TNT), câble coaxial... En outre, il Vous appartient de souscrire directement, si Vous le souhaitez, des services complémentaires auprès de prestataires tiers (ex : adhésion à un bouquet de chaînes payantes compatibles avec la réception par le(s) satellite(s) visé(s)).

### **4.4. Téléphone par Satellite**

#### **4.4.1 Présentation**

Dans le cadre de votre Service de téléphonie, qu'il soit inclus dans votre Service d'accès Internet ou souscrit sous forme d'Option, Vous bénéficiez d'appels gratuits vers le service de messagerie vocale (888) et entre les abonnés à la téléphonie sur IP proposée par Nordnet, de consulter le journal des numéros appelés (4 derniers chiffres masqués), de bénéficier du suivi de Votre consommation sur l'Espace Abonné, et de la réception par Courrier électronique de Vos messages vocaux.

Selon l'Offre choisie, Vous pouvez bénéficier de la :

- « *Téléphonie illimitée France Fixes* » : Appel illimité vers les fixes de France Métropolitaine.
- « *Téléphonie Illimitée France Fixes-Mobiles* » : Appel illimité vers les fixes et mobiles de France Métropolitaine.
- « *Téléphonie Illimitée France Fixes-23 destinations* » : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 22 destinations internationales (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Norvège, Pays Bas, Pologne, Portugal,

Royaume Uni, Singapour, Suède, Suisse, Taiwan) et vers les mobiles de 3 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis).

- « *Téléphonie Illimitée France Fixes-35 destinations* » : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 32 destinations internationales (Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Chypre, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Malaisie, Norvège, Pays Bas, Pologne, Porto Rico, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Venezuela) et vers les mobiles de 4 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis, Hong Kong).

- « *Téléphonie Illimitée France Fixes-40 destinations* » : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 36 destinations internationales (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Chine, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Malaisie, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Venezuela) et vers les mobiles de 4 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis, Hong Kong).

- « *Téléphonie Illimitée France Fixes-Mobiles-40 destinations* » : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 36 destinations internationales (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Chine, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Malaisie, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Venezuela) et vers les mobiles de 5 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis, France Métropolitaine, Hong Kong).

- « *Téléphonie Illimitée France Fixes-50 destinations* » : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 36 destinations internationales (Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Corée, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Iles Vierges, Irlande, Island, Israël, Italie, Japon, Jersey, Macao, Macédoine, Malaisie, Malte, Monaco, Nouvelle Zélande, Norvège, Panama, Pays Bas, Pérou, Portugal, Porto Rico, Royaume-Uni, République Tchèque, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande) et vers les mobiles de 4 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis, Hong Kong).

- « *Téléphonie Libre* » : Appel facturé selon la consommation.

Il est précisé que tous les appels sont limités à quatre heures de communication par appel (Vous devez raccrocher et pouvez rappeler votre correspondant ensuite).

- **Communication hors forfait**

Vous pouvez appeler les numéros spéciaux (notamment numéros surtaxés de type 08 et numéros courts), lesquels sont facturés à la consommation selon les tarifs accessibles en annexe des présentes.

Toute communication hors forfait, ou hors les destinations définies au sein des forfaits précités, selon l'Offre choisie, seront facturées à la seconde, sauf pour les numéros spéciaux qui sont facturés à la minute, aux tarifs en vigueur, en fonction des destinations d'appels ou du numéro spécial appelé. Un coût de mise en relation, variable en fonction de la destination de l'appel ou du numéro spécial appelé, sera également ajouté pour chaque appel passé hors forfait.

S'agissant des appels vers les numéros spéciaux (notamment les numéros permettant l'accès à un service à valeur ajoutée et numéros courts), un prix destiné à rémunérer la prestation de service obtenue en appelant ce numéro pourra Vous être facturé (ce prix est déterminé par le fournisseur du service ainsi appelé).

#### **4.4.2 La ligne téléphonique IP**

Le Téléphone par Satellite Vous permet de disposer d'une ligne téléphonique IP.

Nordnet pourra modifier le numéro de téléphone de type 09xxxxxxx qui a pu Vous être attribué par l'opérateur de téléphonie Keyyo, pour motifs légitimes, notamment si l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) impose une telle modification.

Votre Service de téléphonie Vous permet à l'aide du numéro en 09xxxxxxx précité ou via votre numéro de téléphone porté, si tel a été votre demande, d'être appelé par toute personne, moyennant le coût d'un appel local (pour tout appel depuis un poste fixe national et sous réserve de l'éventuel surcoût appliqué par l'opérateur de l'appelant), mais également d'appeler l'ensemble des numéros de postes fixes et mobiles dans les limites notamment géographiques, et selon la tarification décrite sur le Site de Nordnet et en annexe des présentes.

Vous êtes informé que les appels entrants ou sortants vers l'étranger, un numéro court, spécial ou IP ne pourront être transmis que s'il existe un protocole d'accord entre les différents opérateurs permettant cet acheminement. Il est donc possible que les appels émis ou reçus depuis ces numéros particuliers puissent ne pas aboutir.

Le Client est informé du fait que le Service Téléphone par Satellite implique qu'il est susceptible de figurer au sein des différents services d'annuaires universels, à moins qu'il ne notifie son opposition à Nordnet dans les conditions définies à l'article 26 « Notifications » des Conditions Générales.

#### **4.4.3 Accès au Service Téléphone par Satellite**

Le Matériel éventuellement mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre est pré-paramétré pour fonctionner avec le Service Téléphone par Satellite.

L'accès au Téléphone par Satellite nécessite que votre téléphone soit sous tension et soit relié au routeur/wifi, lui-même reliée à votre démodulateur satellite selon les spécifications et modalités décrites dans la documentation disponible sur simple demande auprès de Nordnet (cf. article 26 « Notifications »).

#### **4.4.4 Utilisation du Service Téléphone par Satellite**

L'utilisation du Service Téléphone par Satellite ne peut se faire que dans le cadre d'un usage normal ou professionnel limité. Il ne pourra en aucun cas être relié à un appareil de type télécopie, ou surveillance de biens ou de personnes. A défaut, Nordnet se réserve le droit de bloquer, voire de résilier l'accès au Service Téléphone par Satellite dans les conditions définies à l'article 19 « Blocage » des Conditions Générales.

**IMPORTANT :** Les appels à destination des services d'urgence (tels que, par exemple, services de police, pompiers, SAMU, etc.) sont automatiquement dirigés vers le centre d'intervention correspondant à la localisation géographique portée à la connaissance de Nordnet par Vos soins. Il est donc nécessaire, en cas de modification de l'une ou l'autre de Vos coordonnées, et notamment de l'adresse d'installation du Kit Satellite, que Vous en avertissiez au préalable et par écrit Nordnet. A défaut, Nordnet ne pourra être tenue pour responsable de l'acheminement des appels d'urgence vers un centre d'intervention éloigné de votre situation effective.

Nordnet Vous conseille de maintenir une ligne téléphonique en complément de celle qui Vous est fournie dans le cadre du Service de téléphonie par Satellite, notamment pour les situations d'urgence.

#### **4.4.5 Qualité de la Communication**

Dans le cadre du Service Téléphone par Satellite, le Client est informé du fait que la qualité de l'écoute et de la communication en général peut être moindre par rapport à la qualité d'une ligne téléphonique classique. De plus, dans le cadre d'une transmission par satellite, le Service de téléphonie subit les contraintes liées à cette technologie : temps de transit de la voix, perturbations liées aux conditions météorologiques, réduction de débit, etc.

#### **4.4.6 Réception de vos messages vocaux**

- Vous pouvez consulter les messages vocaux qui Vous sont laissés via votre ligne téléphonique IP en composant le 888 sur votre ligne téléphonique IP ou,

- les recevoir par Courrier électronique. Le cas échéant, ces messages Vous seront adressés sur votre Adresse principale sous réserve d'un paramétrage adapté à cet effet.

Vous devez également le cas échéant paramétrer vos antivirus, antispam et firewall. Si le paramétrage de vos antivirus, antispam et firewall empêche la réception par Courrier électronique de vos messages vocaux, Nordnet ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une incompatibilité technique entre ces outils de protection et le service de réception par Courrier électronique de vos messages vocaux.

#### **4.4.7 Portabilité**

Si Vous souhaitez conserver votre numéro de téléphone fixe actuel, si Vous avez résilié votre abonnement auprès de votre ancien prestataire de téléphonie fixe depuis moins de quarante (40) jours, il Vous suffit d'appeler le 3179 (service et appel gratuits) depuis la ligne fixe que vous souhaitez conserver. Vous obtiendrez votre Relevé d'Identité Opérateur (RIO) fixe, et pourrez ensuite contacter Nordnet au 3420 (appel non surtaxé), pour connaître la procédure à suivre pour réaliser la portabilité de votre numéro.

Si Vous optez pour la portabilité de Votre ligne de téléphonie fixe actuelle, Vous autorisez Nordnet et son prestataire de téléphonie, Keyyo, par Votre demande, à résilier Votre service de téléphonie fixe auprès de votre opérateur actuel, et à procéder à toute formalité nécessaire à ce titre dans le respect des dispositions définies par l'ARCEP. Vous restez cependant tenu du règlement des factures et des formalités à votre charge auprès de votre opérateur actuel (notamment la résiliation des services autres que téléphoniques, ...).

Vous êtes informé que votre service de téléphonie fixe pourra éventuellement être inaccessible pendant la durée des opérations de portabilité. Nordnet pourra mettre à votre disposition une ligne téléphonique temporaire pour pallier à ces désagréments.

A l'issue de votre Contrat, si vous souhaitez conserver votre numéro de téléphone, Vous devez adresser votre demande de RIO à Nordnet en appelant le 08 05 03 00 23 (service + appel gratuits) dans les quarante (40) jours suivant la résiliation effective de votre Offre.

#### **4.5. Contrôle Parental**

Il Vous appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger les enfants ayant accès au(x) micro-ordinateur(s), ou appareils (Devices) connecté(s) à Internet à raison des contenus qu'ils sont susceptibles de visualiser sur le réseau Internet.

A ce titre, Nordnet Vous conseille l'installation d'un logiciel de Contrôle Parental et propose gratuitement le téléchargement d'un logiciel aux Clients disposant d'un Service d'accès Internet, pour la durée de leur abonnement au Service fourni par Nordnet. Les conditions applicables (Conditions particulières « Produit de sécurité ») sont disponibles sur le Site de Nordnet ou sur simple demande auprès de Nordnet (cf. article 26 « Notifications »).

#### **4.6 Courrier électronique**

##### **4.6.1 - Adresses électroniques**

Nordnet met à votre disposition une adresse électronique, appelée « Adresse principale », qui est définie de la manière suivante : login@nordnet.fr. Cette adresse Vous est communiquée personnellement lors de l'envoi de vos Identifiants de messagerie.

Vous pouvez demander la création d'adresses électroniques supplémentaires directement en ligne sur le site [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr), au sein de Votre Espace Abonné, ou en contactant Nordnet comme indiqué à l'article 26 « Notifications ».

Au-delà de cinq (5) adresses électroniques supplémentaires, Nordnet pourra Vous demander une participation financière (tarification disponible sur simple demande auprès de Nordnet).

Pour ces adresses supplémentaires, Vous êtes libres de déterminer le nom composant l'adresse électronique, à moins que le nom choisi ne soit déjà utilisé par un autre internaute.

Par ailleurs, Nordnet se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande d'adresse électronique si elle porte atteinte à une réglementation applicable, à l'ordre public français ou étranger, aux droits

d'autrui ou aux droits ou à l'image de Nordnet, ou plus généralement aux dispositions du Contrat. Toutefois, Nordnet ne sera pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre.

S'il est notifié à Nordnet que le nom que Vous avez choisi est illicite, contraire à l'ordre public ou aux réglementations applicables, Nordnet, dès lors qu'elle ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, se réserve le droit de bloquer ou de supprimer l'accès à l'adresse concernée sans préavis ni indemnité.

L'attribution d'une adresse électronique demandée ne prive pas Nordnet de son droit de la bloquer ou de la supprimer ultérieurement si elle ne répond pas aux exigences précitées. Le cas échéant, Nordnet ne sera redevable à votre égard d'aucun dédommagement.

Vous êtes informé qu'une adresse électronique peut s'avérer indisponible en cours de Contrat si Nordnet change de nom, notamment en cas de rapprochement avec un fournisseur d'accès à Internet existant. Le cas échéant, Vous serez invités à la modifier dans les conditions qui Vous seront précisées.

#### **4.6.2 - Consultation de votre courrier électronique**

L'activation et le paramétrage de votre messagerie électronique par vos soins, de même que sa consultation effective et régulière (et à tout le moins au moins une fois par trimestre), l'archivage, le tri et la suppression de messages qui Vous sont adressés sont nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci et à la réception effective des messages qui sont adressés sur vos adresses Nordnet.

Vous disposez de plusieurs moyens de consulter les messages adressés sur vos adresses Nordnet. Nordnet met notamment à votre disposition un service en ligne de messagerie appelé « Votre messagerie », accessible à l'aide de vos identifiants de messagerie, dans la rubrique « Votre messagerie » du site [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr). Ce service Vous permet de consulter vos Courriers électroniques, depuis tout ordinateur connecté à Internet et équipé d'un navigateur. Lorsque Vous vous connectez à ce service via un appareil mobile (téléphone ou tablette), Vous êtes automatiquement dirigé vers une version du service « Votre messagerie » qui est adaptée aux mobiles (« MobileMail »).

Les moyens de réception de Vos messages électroniques ne sont pas reliés entre eux. Ainsi, lorsque Vous consultez vos messages à partir du service « Votre messagerie » ou « MobileMail », Vous ne pourrez pas les visualiser sur votre boîte aux lettres électronique, à moins d'effectuer un transfert manuel.

Vous êtes averti que l'identité de l'expéditeur indiquée sur le message peut être usurpée ou que le contenu du Courrier électronique peut être modifié entre l'expédition et la réception du fait d'un acte malveillant et/ou du caractère peu sécurisé du réseau Internet.

#### **4.6.3 - Acheminement des Courriers électroniques**

La délivrance d'un Courrier électronique est en principe quasi-instantanée. Toutefois, il peut arriver, pour des raisons indépendantes de la volonté de Nordnet liées à la nature du réseau Internet ou à l'action des autres fournisseurs d'accès à Internet, que la transmission d'un Courrier électronique puisse être différée dans le temps.

Sauf si sa faute est avérée, la société Nordnet ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un retard indépendant de sa volonté.

Nordnet Vous recommande de manière générale, de doubler l'envoi du Courrier électronique par l'envoi d'un courrier papier, si la correspondance émise revêt un caractère important, afin de conserver une preuve de votre envoi et/ou de solliciter de son destinataire, un message de réception.

Nordnet se réserve le droit de ne pas acheminer vers votre boîte aux lettres électronique les messages dont la taille est supérieure à quinze (15) Mo (Méga Octets) pour les boîtes aux lettres classiques (vingt-cinq (25) Mo pour les Giga Boîtes aux lettres, qui peuvent être souscrites en option au Service, les tarifs sont consultables sur le Site Nordnet ou auprès de Nordnet). Le cas échéant, l'expéditeur pourra être averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

Nordnet se réserve le droit de ne pas envoyer les messages dont la taille est supérieure à vingt-cinq (25) Mo. Le cas échéant, Vous serez averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

#### **4.6.4 - Stockage des Courriers électroniques**

Vous disposez d'un espace de stockage, sur nos serveurs, limité à deux cent cinquante (250) Mo par adresse électronique. Cette capacité peut être portée à un (1) Gigaoctet en souscrivant à l'Option Giga boîte aux lettres auprès de Nordnet (tarifs consultables sur le Site Nordnet ou auprès de Nordnet).

Une fois l'espace maximal atteint, les Courriers électroniques que Vous avez reçus pourront être bloqués et n'apparaîtront pas dans votre boîte à Courriers électroniques. Il Vous appartient de veiller à conserver la place suffisante en effectuant les archives, sauvegardes ou suppressions nécessaires. A défaut, des Courriers Electroniques pourraient ne pas vous parvenir.

De plus, Vous vous engagez à archiver ou sauvegarder sur votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe, les Courriers électroniques émis ou reçus que Vous estimez importants. A défaut et en cas de perte de Courrier électronique, Nordnet ne peut en être tenue pour responsable.

Enfin, pour maintenir la sécurité du réseau et ne pas perturber le service de messagerie fourni aux utilisateurs, Nordnet vous informe qu'il peut être nécessaire, une fois par semestre, de supprimer tout ou partie des messages restés bloqués depuis plus de six (6) mois sur ses serveurs et qui n'ont pas pu être acheminés en tant que Courriers électroniques sur votre messagerie faute de place ou d'activation de votre messagerie.

#### **4.7 Services associés de protection de la messagerie**

Les adresses de Courriers électroniques mises à disposition par Nordnet dans le cadre du Contrat bénéficient d'une protection antivirus et antispam ayant pour objet de Vous aider à filtrer les Courriers électroniques indésirables sous réserve que les messages transitent effectivement par les serveurs de Nordnet (selon le paramétrage choisi par le Client pour son système de messagerie). Ces Services associés ne protègent pas votre micro-ordinateur ou appareil connecté à l'Internet et leurs applicatifs dans leur ensemble.

Vous êtes averti que tout logiciel aux fonctionnalités équivalentes, limité ou non au Service de messagerie, installé sur votre micro-ordinateur ou appareil connecté à l'Internet peut éventuellement entrer en conflit avec les Services antivirus et/ou anti spam de messagerie proposés par Nordnet.

Par ailleurs, Vous êtes informé que les Courriers électroniques qui Vous sont adressés par le biais du Service de messagerie Nordnet sont vérifiés en fonction de paramètres prédéfinis par Nordnet par différents programmes automatiques et qu'aucun dispositif de sécurité informatique ne procure une protection absolue à son Utilisateur.

##### **4.7.1 - L'antivirus de messagerie**

En cas de détection d'un virus au sein d'un message qui Vous est adressé via l'une de Vos adresses de courrier électronique Nordnet, ce dernier ne sera pas acheminé et sera supprimé. Si Vous êtes destinataire d'un tel message, Nordnet Vous adressera un Courrier électronique d'alerte virus Vous en avertissant.

Vous pouvez néanmoins demander à bénéficier, sous quelques jours, à vos risques et périls, d'un acheminement des Courriers électroniques détectés comme suspect en contactant Nordnet (cf. article 26 « Notifications » des Conditions Générales). Le cas échéant, les messages suspects ne seront accessibles qu'après prise en compte de votre demande.

Vous êtes informé que ce service est à même d'identifier les virus connus (et ne peut anticiper les virus non encore développés) et correspondant à la liste de l'antivirus de messagerie ; ceci exclut la possibilité d'identifier tout virus dont le code ne serait pas strictement identique à celui ayant servi de base à l'établissement de la liste précitée.

##### **4.7.2 - L'antispam de messagerie**

Si le système antispam de Nordnet considère l'un des Courriers électroniques que Vous avez reçus comme pouvant être un spam, un « tag » sera ajouté à l'objet du message afin que vous puissiez l'identifier : à titre d'exemple : :-)( ou :-((.

Vous pouvez paramétrer votre logiciel de messagerie, pour que les messages comportant ce type d'entête soient placés dans un dossier spécial.

Il Vous est conseillé de vérifier qu'un Courrier électronique « légitime » ne figure pas parmi les Courriers électroniques marqués comme étant des spams, avant de les supprimer.

## **5. ACCES AU SERVICE**

L'accès au Service est subordonné aux conditions cumulatives suivantes :

### **5.1 Vérification**

Dans le cadre de votre Service d'accès Internet par satellite, Nordnet Vous recommande, afin de bénéficier au mieux du Service, de vérifier que :

- la géographie et la configuration des lieux d'installation du Kit satellite Vous permettent d'utiliser une liaison satellite,
- Juridiquement, Vous avez la possibilité d'installer, au lieu prévu, une Parabole et/ou une Tête TV (lesquelles sont exclusivement extérieures),
- Votre(vos) micro-ordinateur(s) ou appareils à connecter(connectés) réponde(nt) aux prérequis à l'accès au Service exposés dans la documentation accessible sur le site et notamment à la nécessité qu'ils soient équipés d'un navigateur afin de permettre l'installation et la connexion et prendre connaissance des éventuelles restrictions qui y sont relatives, lesquels sont disponibles sur le Site Nordnet et sur simple demande auprès de Nordnet.

Nordnet Vous recommande de prendre en compte :

- les éléments physiques ou géographiques du type immeuble, arbre, montagne ou mont (une vue dégagée, c'est-à-dire dépourvue d'obstacles, vers le sud est nécessaire ;
- les sources électromagnétiques du type proximité avec un aéroport ;
- les obstacles juridiques du type installations classées, règles d'urbanisme, règlement de copropriété ou refus du propriétaire (si Vous êtes locataire), etc. ;
- la Parabole doit pointer vers le sud.

Avant tout achat d'un Matériel, et si celui-ci a vocation à être relié à votre connexion à Internet, Vous devez vérifier que le Matériel est compatible avec l'Offre d'accès à Internet à laquelle Vous souhaitez souscrire (sauf si Vous souscrivez à une Offre d'accès à Internet commercialisée par Nordnet et achetez un Matériel commercialisé par Nordnet dans le cadre de cette Offre, dans ce cas, Offre d'accès à Internet et Matériel sont nécessairement compatibles), et avec vos propres appareils, micro-ordinateur(s) et logiciels. Les informations détaillées relatives aux caractéristiques techniques du Matériel proposé par Nordnet sont accessibles sur le Site Nordnet et/ou sur simple demande auprès de Nordnet.

Tout logiciel, service ou produit qui empêcherait l'installation, déjà présent sur le micro-ordinateur sur lequel doit être installé le Service, doit être préalablement désinstallé, avant toute installation du Service. Il Vous appartient de vérifier également que le micro-ordinateur et les logiciels utilisés ne contiennent pas de virus. A défaut, Nordnet ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'un éventuel conflit entre le Service et le logiciel.

### **5.2 L'installation du Matériel conforme au guide d'installation**

Même si votre Kit satellite est d'ores et déjà installé, les dispositions des articles ci-dessous doivent être respectées.

#### ***5.2.1 Principe généraux***

L'installation doit être réalisée conformément à la documentation associée le cas échéant au Matériel.

Nordnet n'assume en aucun cas l'installation, sa vérification, ou la désinstallation du Matériel, ni les coûts qui leur sont associés. Vous êtes libre de procéder personnellement à l'installation, la vérification du pointage ou de la polarisation du Kit satellite, ou à la désinstallation du Matériel, ou de recourir, à vos frais, à un professionnel de votre choix.

Dans le cadre du Service d'accès Internet par satellite, Nordnet met à votre disposition à partir de votre Espace Abonné, un outil de pointage afin de vérifier la bonne installation de la Parabole.

Nordnet attire votre attention sur le fait que la Parabole, élément extérieur souvent placé en hauteur, peut causer des dommages par sa chute et que son installation/vérification/désinstallation par un professionnel peut limiter les risques à ce titre.

Nordnet attire votre attention sur le fait que le Kit Satellite, une fois installé, risque de ne pas pouvoir être désinstallé ou seulement en détériorant le support sur lequel il a été fixé (toit, mur, etc.). Si Vous êtes locataire du lieu concerné par l'installation du Kit Satellite, une telle installation peut nécessiter l'accord préalable de votre bailleur.

### **5.2.2 Installation du Kit Satellite**

Vous devez impérativement relier la Parabole à une « prise de terre ».

Une fois l'installation complète réalisée, le système « plug and play » se mettra en marche.

### **5.3 La réception des identifiants**

L'accès au Service, à l'Option ou au Produit est possible à la date de réception par le Client des éléments personnels d'identification ou Identifiants et, pour les Services, Options ou produits qui le nécessitent, une fois l'installation du Matériel réalisée.

### **5.4 L'activation du Service**

Il Vous est rappelé que pour accéder au Service, à l'Option ou au Produit, il convient de suivre la procédure d'installation afférente qui implique un rôle actif de votre part. Il est nécessaire que votre micro-ordinateur ou vos appareils liés au Produit, Service ou Options répondent à la configuration minimale visée sur la documentation disponible sur le Site Nordnet ou sur simple demande auprès de Nordnet.

Une fois le Service, ou le Produit et l'éventuel Matériel installés, et le cas échéant paramétrés, Vous pourrez être amené à Vous connecter à Internet afin de finaliser l'installation. A défaut, l'installation du Service, du Produit, du Matériel ou de l'Option pourrait être rejetée. Vous devrez donc suivre l'ensemble des instructions de Nordnet. A défaut, le Service, le Produit, le Matériel ou l'Option ne pourra(ont) pas être utilisé(s), ou le sera(ont) incorrectement.

## **6. OPTIONS : GIGA BOOSTER – ANTIVIRUS SECURITOO INTEGRAL – GIGA BOITE**

### **6.1 – Option Giga Booster**

L'Option Giga Booster un (1) Go est proposée aux conditions, modalités de souscription et tarifs précisés sur le Site Nordnet et/ou dans le cadre de votre Espace abonné, ou sur demande adressée à Nordnet (cf. article 26 « Notifications »).

Dès lors qu'il a atteint le volume maximum défini dans le cadre de son Offre, le Client se verra proposer d'acquérir un volume supplémentaire d'un (1) Giga pour la période restant à courir jusqu'au prochain Jour J. Ce volume supplémentaire souscrit sera ajouté au volume de l'Offre dont vous disposez, après activation de l'Option et après soustraction du volume que Vous aurez déjà consommé au titre de votre abonnement.

Au Jour J, le Giga Booster se désactive automatiquement et le calcul de votre consommation reprend indépendamment du Giga Booster.

Le Giga Booster n'a pas de durée de validité dans le temps. Il peut être utilisé jusqu'à ce que le Giga supplémentaire soit entièrement consommé. Ainsi, au Jour J, tout volume non utilisé au titre du Giga supplémentaire souscrit pourra être utilisé la prochaine fois que Vous atteindrez le volume qui Vous est alloué.

### **6.2 - Logiciels de protection proposés en Option**

Afin de protéger votre micro-ordinateur ou vos appareils connectés à Internet, et non pas uniquement votre messagerie, Nordnet propose notamment à ses Clients de s'abonner à l'Option Antivirus Securitoo Intégral.

Contrairement à l'antivirus de messagerie, cette Option propose un antivirus que Vous pouvez paramétrer et qui vérifie également le contenu des fichiers téléchargés. Vous pouvez obtenir le détail de cette Option sur le Site Nordnet. Les Conditions Particulières « Produits de Sécurité » sont applicables à cette Option.

### **6.3 Option Giga Boîte**

Cette Option Vous permet notamment de porter l'espace de stockage mis à votre disposition par Nordnet dans le cadre du service « Votre messagerie » à un (1) Gigaoctet, et d'augmenter la capacité de stockage et d'acheminement liée à Votre adresse de courrier électronique (cf. articles 4.6.3 et 4.6.4 des Conditions Générales ci-dessus). Cette Option est proposée aux tarifs et conditions disponibles sur demande auprès de Nordnet (cf. article 26 « Notifications » des Conditions Générales).

## **7. ENTREE EN VIGUEUR, DUREE DU CONTRAT ET DROIT DE RETRACTATION**

### **7.1 Durée du Contrat**

Le Contrat est conclu pour la durée prévue lors de la souscription de l'Offre, et si l'Offre a été précédemment souscrite, pour la durée restant à courir jusqu'à l'issue de l'engagement souscrit.

A l'échéance, le Contrat sera tacitement renouvelé de mois en mois, ou éventuellement pour tout nouvel engagement de durée que Vous pourriez choisir de souscrire dans le cadre notamment d'une offre promotionnelle incluant un engagement de durée.

Le Contrat peut être résilié à tout moment dans les conditions définies à l'article 21 « Résiliation ».

### **7.3 Durée du Contrat relatif aux Options**

A l'exception du Giga Booster devant être consommé avant le prochain Jour J une fois souscrit, la durée du Contrat relatif aux Options est d'un (1) mois plus le mois en cours au jour de la Commande pour l'engagement initial. A l'issue de cette période, le Contrat sera tacitement renouvelé par périodes successives d'un (1) mois, sauf résiliation dans les conditions visées au sein des Conditions Générales.

### **7.4 Droit de rétractation**

Si Vous êtes un consommateur, Vous disposez, lors de la souscription d'Option, de Service ou de Produit ou d'achat de Matériel, d'un droit de rétractation en vertu de l'article L.121-21 du Code de la consommation, lequel doit être exercé dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Matériel mis à votre disposition ou vendu dans le cadre du Service. La date de réception du Matériel correspond à la date de livraison effective du Matériel à l'adresse de livraison que Vous avez renseignée lors de votre Commande, qu'il s'agisse ou non du lieu d'installation du Matériel (tel qu'en cas de livraison chez un tiers).

Ce droit de rétractation doit être exercé auprès de Nordnet, par lettre simple ou lettre recommandée avec accusé de réception, mentionnant vos coordonnées complètes, le Service ou Matériel concerné ainsi que, le cas échéant votre numéro de Compte Abonné et/ou login. Vous pouvez également utiliser le formulaire de rétractation téléchargeable sur le Site Nordnet.

Le Matériel doit être retourné, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la communication à Nordnet de la décision du Client de se rétracter, auprès de Nordnet dans les conditions visées à l'article 15 « Retour du Matériel ». Les frais directs de retour du Matériel sont à la charge du Client.

Le remboursement des sommes versées par le Client à Nordnet préalablement à la rétractation est différé jusqu'à la réception du Matériel ou jusqu'à ce que le Client fournisse une preuve d'expédition du Matériel, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du Matériel résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du Matériel.

Dans tous les cas d'exercice de votre droit, Vous devez être en mesure de justifier le respect de la présente clause.

## **8 TARIF ET PAIEMENT**

### **8.1 Tarif des Offres**

#### **8.1.1 Principe général**

Les tarifs en vigueur des Offres sont ceux indiqués lors de la souscription de l'Offre.

La facturation est effectuée peu important l'utilisation du Service, Produit ou Matériel, sans que la date d'installation effective du Matériel ne puisse être invoquée, cette installation n'étant pas du ressort de Nordnet.

En cas de renouvellement du Contrat, ou de modification du Contrat, sous réserve du respect des dispositions légales en vigueur, le prix sera celui en vigueur au jour du renouvellement/de la modification.

### **8.1.2 Kit satellite**

Dans le cadre d'une migration d'une Offre de type « Pack » vers une Offre dans laquelle la Parabole n'est pas mise à disposition, Vous pourrez éventuellement racheter, sous réserve de l'accord de Nordnet, le Kit Satellite mis à votre disposition au tarif convenu.

## **8.2 Paiement**

La validation de votre Commande est conditionnée à la réception d'un moyen de paiement valide par Nordnet. Si Vous souhaitez régler en utilisant un moyen de paiement autre que le prélèvement automatique, ou en cas de difficulté, Vous êtes invités à contacter Nordnet (cf. article 26 « Notifications »).

Le Client est réputé détenteur et utilisateur légitime du moyen de paiement qu'il utilise à l'égard de Nordnet qui n'est pas tenue de procéder à une vérification.

Lorsque le Client est une personne publique, il est invité à prendre contact avec Nordnet (cf. article 26 « Notifications ») afin de convenir des modalités de paiement.

Vous êtes averti qu'en cas de coordonnées bancaires incorrectes ou incomplètes, le Contrat peut être bloqué voire résilié dans les conditions visées à l'article 21 « Résiliation ».

Nordnet tient à la disposition des Clients redevables d'une facture, les éléments justificatifs de cette facture, selon l'état des techniques existantes pour la durée réglementaire. Les éléments liés à votre consommation dans le cadre de l'Espace abonné sont fournis à titre indicatif, seules les factures feront foi. Les factures et leurs détails sont adressés au Client par Courrier électronique, sur un support durable, sur son Adresse principale. Le Client a cependant la possibilité de demander à Nordnet la communication de ses factures sur un autre support, notamment par Courrier.

Toute contestation, adressée dans un délai maximum d'un (1) an à compter de l'émission de la facture, sera étudiée par Nordnet dans la mesure où sont expliquées de manière précise, les raisons de cette contestation et à condition que celles-ci constituent un motif de non-paiement.

## **8.3 Modalités de facturation et de règlement**

Le Service et les éventuelles Options proposés par Nordnet sont facturés mensuellement et de manière forfaitaire, sauf le cas particulier des coûts de mise en relation et des consommations hors forfait dans le cadre du Service Téléphone par Satellite, lesquels seront facturés le premier jour ouvré du mois suivant le mois au cours duquel ils ont été enregistrés.

Par exception, si le montant des communications hors forfait excède approximativement cinquante (50) euros au cours d'un mois, Nordnet se réserve la possibilité de bloquer la faculté de passer des communications hors forfait jusqu'au mois suivant. Vous avez cependant la possibilité de réactiver la faculté de passer des communications hors forfait sous réserve du paiement immédiat du montant hors forfait déjà consommé.

Nordnet précise qu'elle ne dispose pas des outils lui permettant de suivre en direct la consommation faite par le Client du Service Téléphone par Satellite et que ces informations lui sont transmises par des opérateurs partenaires. Par conséquent, le montant des communications hors forfait du Client peut dépasser le seuil de cinquante (50) euros avant que Nordnet en soit informée et puisse ainsi bloquer la faculté du Client de passer des communications hors forfait. En outre, le montant des communications hors forfait annoncé par Nordnet lors du blocage Vous est indiqué sous réserve des informations qui pourraient ensuite être communiquées à Nordnet par ses partenaires.

Si Vous ne souhaitez pas que ces éventuelles restrictions Vous soient appliquées, Nordnet Vous invite à en faire la demande auprès de ses services pour étudier la solution qui pourrait être mise en place.

A défaut de contestation de la facture (cf. article 26 « Notifications ») dans l'année qui suit sa réception, Nordnet considérera que Vous avez accepté ladite facture.

#### **8.4 Incident de paiement**

Tout impayé, rejet, retard de paiement même partiel non justifié d'une seule facture ou échéance entraîne, quinze (15) jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, demeurée sans réponse :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes que Vous devez à Nordnet, y compris les mensualités restant à courir jusqu'à la fin de la période d'engagement conformément à l'article 21 « Résiliation ». Il est précisé que si Vous bénéficiez d'un Service d'accès à Internet dans le cadre d'une Offre avec période d'engagement supérieure à 12 mois, alors les sommes exigibles seront calculées selon les modalités définies à l'article L.121-84-6 du Code de la consommation ;
- la résiliation de plein droit du Contrat et des Options qui lui sont éventuellement associées dans les conditions fixées à l'article 21 « Résiliation » ;
- si Vous avez choisi le paiement par prélèvement, l'application par Nordnet des frais de rejet de prélèvement (huit euros (8€), ce montant pouvant varier si vous résidez hors de France) ou frais de LRAR.

En outre, si Vous êtes un professionnel, Nordnet vous appliquera un intérêt de retard calculé depuis le lendemain de la date d'échéance de la facture jusqu'à son complet règlement à un taux égal à douze pourcent (12%) l'an sans que celui-ci ne puisse être inférieur à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal français. Par ailleurs, tout retard de paiement entraînera également de plein droit la facturation d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Nordnet pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification (article L441-6 du Code de commerce).

Dans l'hypothèse où du Matériel Vous est loué, ou est mis à votre disposition par Nordnet dans le cadre du Contrat, il Vous appartient de le retourner dans les conditions fixées à l'article 15 « Retour du Matériel ». A défaut, la partie non retournée du Matériel pourra Vous être facturée au prix de sa valeur à neuf.

Enfin, Vous êtes informé que si Nordnet devait effectuer un remboursement, celui-ci ne peut être effectué qu'après encaissement définitif de toutes les sommes dues.

## **9 LIVRAISON**

### **9.1 Date de livraison**

La fourniture du Service ou la livraison du Matériel interviendra dans un délai de trente (30) jours francs à compter de la date de réception de votre Commande complète et valide par Nordnet. La livraison est réalisée le jour où le Matériel est effectivement livré à l'adresse que Vous avez indiquée lors de votre Commande, qu'il s'agisse ou non de l'adresse d'installation du Matériel (tel qu'en cas de livraison chez un tiers). Vous vous engagez à ne pas la retarder.

### **9.2 Défait de livraison**

Si Vous agissez en tant que consommateur, en cas de dépassement de la date de fourniture du Service ou de la livraison du Matériel, non dû à un cas de force majeure, Vous pourrez dénoncer le Contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable (la charge de la preuve Vous appartenant), si, après avoir enjoint selon les mêmes modalités Nordnet de s'exécuter dans un délai supplémentaire raisonnable, cette dernière ne s'est pas exécutée dans ce délai. Cependant, dans les cas où la date ou le délai de livraison ou d'exécution constitue une condition essentielle de la Commande (ce qui est le cas lorsque Nordnet s'est engagée à vous garantir une livraison dans un délai précis), alors le Client pourra résoudre le Contrat dans les conditions précitées, sans mise en demeure préalable.

Ce Contrat est, le cas échéant, considéré comme rompu à la réception, par Nordnet, de la lettre par laquelle le Client l'informe de sa décision, à moins que Nordnet ne se soit exécutée entre l'envoi et la réception de cette lettre.

Le Client est remboursé par Nordnet de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle le Contrat a été dénoncé. Ce remboursement s'effectue par tout moyen de paiement.

N'est pas considérée comme un défaut de livraison, la livraison qui intervient au plus tard à la date limite de livraison mais qui n'est pas réceptionnée ou activée par le Client.

### **9.3 Indisponibilité de l'Offre**

En cas d'indisponibilité de l'Offre commandée, Vous en serez informé dans les meilleurs délais. Nordnet pourra alors Vous fournir une Offre d'une qualité et d'un prix équivalents dans les trente (30) jours à compter de la prise en compte de votre Commande.

### **9.4 Livraison du Matériel**

La livraison du Matériel par Nordnet est effectuée en France métropolitaine exclusivement, à l'adresse que Vous avez indiquée lors de la Commande, qu'il s'agisse ou non de l'adresse d'installation du Matériel, soit par la remise du Matériel à toute personne présente à cette adresse, soit en cas d'absence, par le dépôt d'un simple avis de mise à disposition, ou encore à votre Prestataire ou à tout autre tiers professionnel, sur votre demande, si Vous avez souscrit au Service par son intermédiaire.

Vous vous engagez à ne pas retarder ni empêcher la réception du Matériel.

Il Vous appartient, ou à la personne réceptionnant le Matériel pour votre compte, de vérifier la conformité et l'état apparent du Matériel au moment de la livraison et de formuler si nécessaire des réserves motivées, qui devront être confirmées au transporteur, copie adressée par courrier à Nordnet par lettre recommandée, dans les trois (3) jours de la réception du Matériel.

En cas de réception d'un Matériel défectueux, celui-ci doit être retourné à Nordnet, dans les conditions visées à l'article 14 « Propriété du Matériel et transfert des risques ».

## **10 DONNEES PERSONNELLES**

Votre Commande et/ou la fourniture/l'utilisation des Produits ou Services et Options implique la collecte et le traitement de données personnelles. Nordnet est soucieux de respecter la loi Informatique et Libertés et Vous invite à prendre connaissance des clauses qui suivent.

### **10.1 Traitement des données personnelles**

Au sein du présent article, sont assimilés à la personne de Nordnet, ses partenaires et sous-traitants spécifiquement chargés de la Commande.

Vous acceptez que Nordnet traite, conserve et transmette les données personnelles dans les conditions prévues au sein du présent article.

Ce traitement est réalisé sous la responsabilité de Nordnet, représentée par son Président Directeur Général.

L'ensemble des informations recueillies par Nordnet est destiné à la prise en compte de votre Commande, à l'exécution du Contrat par Nordnet ou ses partenaires et sous-traitants, et de toutes les suites qui pourraient en résulter. Le défaut de réponse ou l'inexactitude de leur contenu pourrait empêcher Nordnet d'exécuter tout ou partie de sa prestation. Par conséquent, lesdites données doivent obligatoirement être fournies à Nordnet, à moins qu'elles ne soient indiquées comme étant facultatives.

En conséquence, Nordnet pourra transmettre l'ensemble des informations personnelles Vous concernant à toute autorité et/ou personne devant être légitimement destinataire des informations ou tout partenaire ou sous-traitant de Nordnet qui aurait besoin de ces informations pour effectuer les opérations dont il a été chargé par Nordnet (notamment maintenance, assistance, recouvrement, etc.).

Aussi, tout ou partie de vos données personnelles pourraient être transmises vers des pays situés en dehors de l'Union Européenne.

Nordnet prendra toute précaution raisonnable afin de protéger les données personnelles transmises contre toute perte, mauvaise utilisation, transmission ou accès non autorisés. Toutefois, en raison du caractère peu sécurisé du réseau Internet, Nordnet ne pourra être tenu responsable de l'accès ou de l'interception de vos données personnelles par un tiers sauf en cas de faute de sa part.

Nordnet pourra également être amenée à conserver certaines des données personnelles Vous concernant, afin de respecter ses obligations légales et réglementaires et les transmettre, le cas échéant, dans les conditions fixées par la loi et/ou ses déclarations CNIL.

Par ailleurs, Nordnet se réserve la possibilité de Vous adresser, y compris par Courrier électronique, sauf opposition de votre part dans les conditions prévues au présent article ou dans lesdits Courriers électroniques:

- Soit une ou plusieurs lettres d'informations périodiques au titre de l'Offre à laquelle Vous avez souscrit,
- Soit des informations promotionnelles relatives à des produits et services analogues à ceux faisant l'objet du Contrat auquel Vous avez souscrit,
- Soit des informations ou offres promotionnelles relatives aux autres produits ou services proposés par Nordnet à condition que Vous ayez manifesté votre consentement préalable à recevoir ces informations promotionnelles.

#### **10.2 Données personnelles de tiers**

Dans le cas où Vous devez transmettre à Nordnet des données personnelles d'une tierce personne, Vous vous engagez à obtenir le consentement exprès et préalable de celle-ci, concernant la transmission et le traitement par Nordnet desdites données. Vous vous engagez également à lui notifier les éléments repris au présent article 10 et en particulier, les droits dont elle dispose, ainsi que leurs modalités d'exercice.

#### **10.3 Exercice des droits liés aux données à caractère personnel**

Conformément aux articles 32 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations qui Vous concernent. Le cas échéant, Vous pouvez rectifier, compléter et mettre à jour les données à caractère personnel Vous concernant, qui sont inexactes, incomplètes ou périmées.

**Vous pourrez exercer l'ensemble de ces droits en adressant votre demande :**

- **par lettre adressée à : Nordnet, BP 60985, 111 rue de Croix, 59510 Hem, France, ou**
- **par courriel à l'adresse [coordonnees@nordnet.com](mailto:coordonnees@nordnet.com).** Cette adresse email est destinée à recevoir uniquement les demandes ayant pour objet l'exercice de vos droits. Aussi, Nordnet se réserve le droit de ne pas répondre aux demandes adressées par courriel à cette adresse et dont l'objet ne porterait pas sur l'exercice de ces droits.

Votre demande devra être accompagnée de tout justificatif utile et devra préciser :

- l'intitulé du Contrat,
- le numéro du Contrat,
- le numéro d'Abonné,
- l'objet de votre demande,
- l'adresse de Courrier électronique concernée.

En cas de demande incomplète, Nordnet pourra Vous demander de fournir toute information complémentaire afin de traiter votre demande.

En outre, conformément aux articles 32 et suivants de la loi Informatique et Libertés, Nordnet pourra Vous demander de justifier votre identité et, dans les cas prévus par la loi, d'exposer vos motifs légitimes avant de répondre à toute demande.

Dans l'hypothèse où Vous demanderiez une copie des données à caractère personnel, Nordnet pourra

subordonner la délivrance de cette copie au paiement d'une somme qui ne peut excéder le coût de la reproduction.

#### **10.4 Cookies**

Nordnet Vous informe qu'un ou plusieurs cookies (petits fichiers textes) peuvent s'installer automatiquement sur le disque dur de votre ordinateur lors de votre visite sur le Site Nordnet. Ces cookies permettent notamment à Nordnet d'assurer le bon fonctionnement des chaînes de navigation globale et de commande, mais également de personnaliser votre accès au Site Nordnet.

Vous avez la possibilité de supprimer les cookies installés lors de votre visite sur le Site Nordnet, à l'aide de la barre d'outils de votre navigateur. La suppression des cookies devra intervenir une fois votre navigation sur le Site Nordnet terminée. A défaut, Vous êtes informé du fait que l'usage du Site Nordnet, en ce compris la prise de Commande, ainsi que les services qui y sont proposés, pourront être perturbés, voire empêchés.

#### **10.5 Données de connexion**

Pour les activités générant des données de connexion, Nordnet Vous informe qu'afin de respecter ses obligations légales et réglementaires et notamment les articles L.34-1 et suivants du Code des postes et des communications électroniques, Nordnet et/ou ses partenaires conservent vos données de connexion pendant une durée de un (1) an.

Les données de connexion s'entendent des informations rendues disponibles par les procédés de communication électronique, susceptibles d'être enregistrées par Nordnet et/ou ses partenaires à l'occasion de vos communications :

- les informations permettant d'identifier l'Utilisateur,
- les données relatives aux équipements terminaux de communication utilisés,
- la date, les horaires de chaque communication,
- les données relatives aux autres services complémentaires souscrits auprès de Nordnet, et
- les données permettant d'identifier le ou les destinataires de la communication.

Nordnet et/ou ses partenaires pourra communiquer tout ou partie de ces données de connexion à toute autorité judiciaire ou administrative en faisant la demande dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

### **11. DISPARITION, LIQUIDATION, DECES**

#### **11.1 Résiliation du Contrat en cas de décès du Client**

En cas de décès du Client, le Contrat pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 21 « Résiliation pour motif légitime du Client ».

#### **11.2 Circulation du Contrat**

En cas de décès du Client, le conjoint, l'ascendant ou le descendant majeur, sous réserve des règles successorales, pourra demander à reprendre le Contrat par lettre simple, sous réserve de satisfaire les conditions permettant d'accéder au Service conformément à l'article 3 « Souscription et Commande de l'Offre ».

Le cas échéant, toutes informations utiles notamment quant à l'identité du nouveau Client, aux justificatifs ou aux informations permettant le paiement devront être transmises à Nordnet dans les plus brefs délais pour lui permettre d'étudier la demande. A défaut, Nordnet se réserve le droit de bloquer ou résilier le Contrat dans les conditions définies au sein de l'article correspondant.

#### **11.3 Données personnelles**

Les héritiers ou ayants-droits d'une personne décédée qui justifient de leur identité et de leur qualité à agir et dans la mesure où les éléments portés à leur connaissance les laissent présumer que les données à caractère personnel concernant la personne décédée et faisant l'objet d'un traitement n'ont pas été actualisées, peuvent également exiger que Nordnet prenne en considération le décès et procède aux mises à jour qui doivent en être la conséquence.

En cas d'utilisation de données à caractère personnel d'une personne appartenant à une société ayant fait l'objet d'une liquidation et dont les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement de la

part de Nordnet, cette personne pourra exiger, sur justificatif, que Nordnet prenne en compte cette liquidation et procède aux mises à jour qui doivent en être la conséquence.

## **12.IDENTIFIANTS**

### **12.1 Communication de vos Identifiants**

Selon la nature de votre Commande, Vous pouvez avoir besoin de plusieurs Identifiants.

Vos Identifiants Vous seront communiqués le cas échéant par Nordnet par tous moyens appropriés (cf. article 26 « Notifications ») et, dans certains cas, directement par votre Prestataire ou le tiers professionnel par l'intermédiaire duquel Vous avez souscrit à l'Offre.

### **12.2 Utilisation des Identifiants**

Les Identifiants du Compte Abonné ou des Utilisateurs comprennent généralement plusieurs codes, login ou mot de passe permettant soit d'accéder à tout à partie du Service, Produit, soit d'accéder au paramétrage du Matériel, des Services ou du Compte Abonné, soit de gérer le Compte Abonné selon le cas.

Ces Identifiants sont strictement personnels et confidentiels. Vous vous engagez par conséquent à les garder secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. En outre, Vous ne pouvez en aucun cas les céder ni les concéder, à titre gratuit ou onéreux.

En conséquence, toute utilisation de vos Identifiants est effectuée sous votre entière responsabilité.

### **12.3 Les Identifiants en cas de Commande par un Prestataire ou par un tiers professionnel**

Vous avez la possibilité de bénéficier de certaines Offres en passant par un Prestataire ou par un tiers professionnel prestataire de services, que Vous choisissiez librement. Vous pouvez lui demander de procéder à l'installation du Matériel ou du Service. Veillez à ce que la confidentialité de vos Identifiants soit préservée à cette occasion, y compris, le cas échéant, en procédant à la modification de vos Identifiants une fois l'installation opérée.

### **12.4 Perte, vol ou utilisation détournée des Identifiants**

En cas de perte, de vol ou d'utilisation détournée d'un ou de plusieurs des éléments composant les Identifiants, Vous devez en informer Nordnet dans les plus brefs délais, dans le respect de l'article 26 « Notifications » et par le moyen le plus approprié au regard de la situation. En cas d'utilisation frauduleuse des Identifiants, votre responsabilité ne sera dérogée qu'à compter de la réception de cette complète information par Nordnet.

Par mesure de sécurité, Nordnet se réserve le droit d'annuler vos Identifiants après réception et traitement de cette information. Nordnet Vous communiquera alors de nouveaux Identifiants par tout moyen approprié dans un délai maximum de trois (3) jours ouvrés (délai de La Poste exclu).

Nordnet attire votre attention sur le fait que plusieurs techniques de vols d'identifiants existent et notamment la technique dite du Phishing (hameçonnage). Nordnet Vous fait part ci-après des conseils pratiques présents sur le Forum des droits de l'Internet :

- Ne jamais communiquer des données sensibles (numéro de carte bancaire, identifiants personnels) en cliquant sur un lien envoyé par Courrier électronique ;
- Toujours vérifier, dans la barre d'adresse du navigateur, l'adresse du site internet avant de saisir les informations demandées ;
- Toujours partir de la page d'accueil d'un site pour accéder aux autres pages, notamment celles où sont demandés des identifiants ;
- Lors de la consultation de sites sécurisés (sites bancaires, par exemple) s'assurer de l'activation du cryptage des données (l'adresse du site doit commencer par https et par http) ;
- En cas de doute, prendre contact directement avec l'entreprise concernée (votre banque, votre fournisseur d'accès à l'internet, etc.) pour lui signaler le message suspect.

Si elle soupçonne une usurpation des Identifiants (exemple : Phishing), Nordnet pourra modifier les Identifiants et Vous communiquer de nouveaux Identifiants par tout moyen approprié dans un délai maximum de trois (3) jours (délai de La Poste exclu).

### **12.5 Modification des Identifiants**

Pour modifier les Identifiants modifiables tel que les mots de passe, l'Abonné ou l'Utilisateur doivent présenter une demande à Nordnet dans les conditions de l'article 26 « Notifications ». Cette modification des mots de passe est gratuite, sauf en cas de modifications répétées de manière illégitime.

Dans la mesure du possible, Nordnet tiendra compte des souhaits exprimés dans la demande pour les Identifiants personnalisables. En cas de proposition d'un mot de passe, Nordnet recommande fortement, pour des raisons de sécurité, de choisir un mot de passe comprenant au minimum huit (8) caractères, d'inclure des chiffres et des lettres ainsi que des caractères spéciaux (par exemple : « # » ou « \* »).

### **13. MAINTENANCE DU SERVICE OU DU PRODUIT**

Nordnet, comme ses partenaires intervenant dans le cadre de la fourniture du Service ou du Produit, peuvent être amenés à interrompre le Service en tout ou partie pour des raisons de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Service, du Produit et/ou du Matériel. Vous serez prévenu dans la mesure du possible, et sous réserve du caractère urgent de l'opération, par une information personnelle ou, à tout le moins, par information sur le Site Nordnet <http://assistance.nordnet.com/service/etat>.

Ces interruptions pour maintenance n'ouvriront droit à aucune indemnité et le Service ou le Produit sera accessible dès la fin de l'opération de maintenance.

Les opérations de maintenance seront réalisées dans la mesure du possible au cours des heures de faible fréquentation du réseau Internet ou d'utilisation des Produits et Services.

### **14. PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES DU MATÉRIEL**

#### **14.1 Propriété du Matériel, transfert des risques en cas de location / mise à disposition de Matériel**

##### ***14.1.1 Propriété du Matériel loué/mis à disposition***

Le Matériel loué ou mis à votre disposition par Nordnet dans le cadre de la fourniture d'un Service reste la propriété pleine et entière de Nordnet. Par conséquent, ce dernier ne peut être cédé, donné en location par vos soins ou saisi par vos créanciers.

La propriété du Matériel loué ou mis à votre disposition, ne Vous sera en aucun cas transférée, à moins que Vous ne procédiez au paiement intégral du prix du Matériel (disponible sur simple demande auprès de Nordnet).

##### ***14.1.2 Charge des risques du Matériel loué/mis à disposition***

Vous supportez et assurez la charge des risques de détérioration ou de disparition (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre au Matériel), de perte ou de vol, résultant de fait d'un tiers ou d'intempéries dès la réception du Matériel et pendant toute la durée de sa mise à disposition par Nordnet. Vous serez donc responsable en cas de réalisation de ces risques.

##### ***14.1.3 Défectuosité du Matériel loué/mis à disposition***

En cas de défectuosité de tout ou partie du Matériel dont Vous êtes en mesure de nous justifier, Nordnet s'engage à remplacer le Matériel ou la partie du Matériel que Vous lui aurez retourné préalablement dans les conditions visées à l'article 15 « Retour du Matériel », sauf si la défectuosité est due à une faute, négligence, maladresse ou malveillance de votre part ou de toute personne ou chose dont Vous avez la garde.

#### **14.2 Propriété du Matériel, transfert des risques et garantie en cas d'achat de Matériel auprès de Nordnet**

##### ***14.2.1 Propriété du Matériel acheté***

La propriété du Matériel et la charge des risques de détérioration ou de disparition (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre aux matériels), de perte ou de vol, résultant de fait d'un tiers ou d'intempéries Vous seront transférées dès la réception du Matériel.

##### ***14.2.2 Garantie légale du Matériel acheté***

Si Vous avez acquis le Matériel en qualité de consommateur, votre Matériel est également soumis à la garantie légale prévue par les articles L.211-1 et suivants du Code de la consommation (en cas de défaut de conformité du Matériel au contrat) et 1641 et suivants du Code civil (en cas de défauts cachés du Matériel).

**Action fondée sur la garantie légale de conformité :**

Vous bénéficiez d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Matériel pour agir. Le cas échéant, Vous pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du Matériel, sauf si votre choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du Matériel ou de l'importance du défaut. Le cas échéant, Nordnet pourra donc procéder, sauf impossibilité, selon la modalité que Vous n'aurez pas choisie.

Vous êtes dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien.

Cette garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie par Nordnet.

**Action fondée sur la garantie légale des vices cachés :**

Si Vous décidez de mettre en œuvre la garantie légale contre les défauts cachés du Matériel au sens de l'article 1641 du Code civil, alors Vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Nordnet Vous rappelle les principales dispositions légales existantes à ce titre :

Article L.211-4 du Code de la consommation :

*« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.*

*Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».*

Article L.211-5 du Code de la consommation :

*« Pour être conforme au contrat, le bien doit :*

*1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :*

*- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;*

*- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;*

*2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté».*

Article L.211-12 du Code de la consommation :

*«L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».*

Article 1641 du Code civil :

*« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus».*

Article 1648 alinéa 1er du Code civil :

*« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice ».*

En cas d'exercice de la garantie légale impliquant le retour du Matériel, celui-ci doit être retourné dans les conditions visées à l'article 15 « Retour du Matériel ». Si Nordnet confirme la défectuosité du Matériel et le bénéfice de la garantie, les frais de retour Vous seront remboursés dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception par Nordnet du Matériel défectueux. A défaut de bénéfice de la garantie, les frais de retour resteront à Votre charge.

## **15. RETOUR DU MATERIEL**

Chaque fois que Vous devez retourner le Matériel à Nordnet, celui-ci doit être retourné à Nordnet (aux coordonnées disponibles à l'article 26 « Notifications » ou transmises par Nordnet), au complet, en bon état de fonctionnement (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre au Matériel) dans son emballage d'origine ou un emballage approprié apportant le degré de sécurité nécessaire au transport du Matériel, par un moyen d'expédition identique ou similaire à celui par lequel le Matériel Vous a été livré.

## **16. ASSURANCE DU MATERIEL**

Nordnet Vous conseille de prendre toutes les assurances nécessaires pour la couverture des dommages subis et causés par et à l'ensemble des éléments composant le Matériel.

En cas de perte ou de vol de tout ou partie du Matériel, ou encore en cas de détérioration ayant une origine extérieure au Matériel (dommage causé par un tiers, par les intempéries, etc...), Nordnet Vous facturera la partie du Matériel touchée par le sinistre, au prix de valeur à neuf, à charge pour Vous, si Vous bénéficiez des assurances nécessaires, de Vous rapprocher de votre assureur afin d'en obtenir le remboursement. A réception de votre paiement, Nordnet Vous livrera un Matériel équivalent. La somme correspondante pourra être prélevée sur votre compte ou payée par chèque.

En tout état de cause, Vous êtes informé du fait que Nordnet ne peut confirmer l'origine du sinistre affectant le Matériel auprès de votre compagnie d'assurances, ni par conséquent les mesures nécessaires afin d'y remédier.

Il appartient donc au Client de fournir à sa compagnie d'assurances tout justificatif que celle-ci pourrait solliciter en vue de procéder au remboursement.

## **17. CONFIDENTIALITE**

Nous Vous informons que les techniques, codes informatiques, outils de programmation, logiciels composant le Service, la documentation communiquée par Nordnet sur les Services, les éléments de facturation, gestes commerciaux Vous sont communiqués à titre confidentiel et strictement personnel.

L'ensemble des éléments ainsi déterminés Vous est communiqué pour permettre l'exécution de l'objet du Contrat. Vous ne pourrez en aucun cas Vous prévaloir d'un quelconque droit ou d'une quelconque concession de licence sur le Service et/ou leurs composants.

Vous vous engagez pendant toute la durée du Contrat et pendant les cinq (5) ans qui suivront sa cessation, à :

- garder ces éléments confidentiels et à ne pas les divulguer ou les communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, sauf à être en mesure de prouver que l'information est dans le domaine public sans faute ni négligence de votre part,
- ne rien entreprendre qui soit susceptible de porter atteinte directement ou indirectement à cette confidentialité,
- ne pas les utiliser à d'autres fins que celle de la bonne exécution du Contrat.

Vous vous engagez, à l'issue du Contrat à effacer et/ou détruire le Service et la documentation qui lui est éventuellement associée, quel que soit son support.

## **18. CONDITIONS D'UTILISATION CONFORME DU SERVICE**

### **18.1 Utilisation légitime du Service**

- Vous vous engagez à utiliser les Services de Nordnet dans le respect des législations et réglementations et des autres dispositions contractuelles ou éventuelles licences applicables et Vous interdisez de porter atteinte aux droits des tiers.

Nordnet n'est pas tenue de procéder à une quelconque vérification à ce titre. Vous êtes seul responsable des données que Vous consultez, interrogez, stockez, transférez ou téléchargez grâce aux Services de Nordnet. En outre, il Vous appartient de veiller à la sécurité et aux éventuelles modérations des Services dès lors qu'ils sont utilisés avec un réseau de type internet.

Plus particulièrement mais non limitativement, Vous vous interdisez de stocker, publier, communiquer ou diffuser en ligne, par quelque moyen que ce soit, des contenus illicites quel qu'il soit, tels que des images, écrits, messages écrits ou sonores, films, liens ou tout type de support quel qu'il soit notamment en matière de protection des mineurs (pornographie, pédophilie ...), d'apologie de crimes contre l'humanité, d'incitation à la haine raciale et à la violence, d'atteinte à la dignité humaine, de suicide, de terrorisme, de fraude aux services bancaires, d'adhésion à une secte, d'atteinte au droit à l'image, à la vie privée, de diffamation, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle.

- Vous vous interdisez également d'exercer ou de participer de quelque manière que ce soit, activement ou passivement à toute forme de malveillance informatique (Phishing, virus...) ou à toute opération de nature à perturber les infrastructures de Nordnet (Spamming...). Toute opération de Publipostage est soumise à l'autorisation expresse préalable de Nordnet. A défaut de respecter ces règles, tout ou partie du Service, en ce compris notamment l'envoi de Courriers électroniques, pourra être bloqué conformément à l'article 19 « Blocage ». Nordnet peut également Vous facturer une somme de deux euros hors taxes (2 € HT) par Courrier électronique envoyé.
- Vous vous engagez à utiliser le Service personnellement et à ne pas le mettre à la disposition de tiers, sauf dans la limite de ce que permet le Service à vos préposés, si Vous êtes une personne morale, ou à vos propres clients si Vous agissez en tant que Prestataire, ou aux membres de votre famille ayant vocation à l'utiliser, si Vous êtes un particulier. Ces mises à disposition étant le cas échéant effectuées sous votre responsabilité.
- Si le Service contient un logiciel, Vous vous interdisez de :
  - réaliser toute opération et notamment toute utilisation, reproduction ou communication du logiciel autre que celles prévues dans le texte de la licence qui lui est associée ou prévues au sein des Conditions Générales du Service concerné,
  - effectuer sur le logiciel toute opération de décompilation, d'ingénierie inverse ou toute opération similaire, (telle que prévue à l'article L.122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle).

Nordnet Vous rappelle que conformément aux dispositions de l'article L.336-3 du Code de propriété intellectuelle, « *La personne titulaire de l'accès à des services de communication au public en ligne a l'obligation de veiller à ce que cet accès ne fasse pas l'objet d'une utilisation à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II lorsqu'elle est requise.*

*Le manquement de la personne titulaire de l'accès à l'obligation définie au premier alinéa n'a pas pour effet d'engager la responsabilité pénale de l'intéressé, sous réserve des articles L. 335-7 et L. 335-7-1. »*

Vous êtes informé qu'en cas de violation de l'obligation prévue à l'article susvisé, la Commission de protection des droits de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (« HADOPI »), pourrait Vous identifier et Vous envoyer, par voie électronique et par l'intermédiaire de Nordnet, une recommandation Vous rappelant notamment l'obligation de surveiller votre accès à Internet et l'existence de moyens de sécurisation permettant de prévenir l'utilisation prohibée de l'accès à Internet.

Si dans les six (6) mois suivant l'envoi de cette recommandation, il est constaté une nouvelle violation de votre obligation de surveiller votre accès à Internet, la Commission de protection des droits de l'HADOPI pourrait Vous adresser une nouvelle recommandation assortie d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de persistance des faits, la HADOPI peut en informer le Tribunal correctionnel.

Dans ce cadre, le juge qui constaterait que Vous avez fait preuve d'une négligence caractérisée en ne sécurisant pas votre accès à Internet peut Vous condamner à l'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe.

Par ailleurs, si Vous vous rendez coupable d'actes de contrefaçon, c'est-à-dire si Vous portez atteinte à des droits de propriété intellectuelle via votre accès à Internet, le juge pourra Vous condamner à une peine pouvant aller jusqu'à 3 (trois) ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende, ainsi qu'à une peine complémentaire de suspension de votre accès à Internet pour une durée maximale d'1 (un) an, assortie de l'interdiction de souscrire pendant cette période un autre contrat portant sur un service de même nature auprès de tout opérateur.

Nordnet rappelle enfin que le piratage nuit à la création artistique et à l'économie du secteur culturel et qu'une offre légale est accessible sur Internet afin de télécharger des contenus culturels licitement dans le respect des droits d'auteur et des droits voisins.

### **18.2 Respect des droits de Nordnet**

Il Vous est rappelé que le contenu du Site Nordnet et la documentation associée aux Offres qui Vous sont rendus accessibles, le sont pour les seuls besoins de l'exécution du Contrat et ne peuvent être réutilisés à d'autres fins.

Sans préjudice de l'article 10.1 « Traitement des données personnelles », Vous reconnaissez que Nordnet est titulaire de tout droit sur les bases de données, les informations qui y sont présentes, les extraits et compilations de ces bases de données et ce, pour le monde entier et que ces bases peuvent contenir les informations que Vous avez transmises à Nordnet au titre du Contrat et toute information que Nordnet aurait pu obtenir dans le respect de la loi Informatique et Libertés.

En conséquence, Vous vous interdisez de porter atteinte de quelque manière que ce soit, à ces éléments pouvant par ailleurs faire l'objet de droits de propriété intellectuelle. Toute utilisation, représentation ou reproduction, directement ou indirectement, hors de l'utilisation normale du Service ou Matériel, peut constituer une contrefaçon au titre du Code de la Propriété Intellectuelle et est passible de poursuites judiciaires.

Nordnet Vous rappelle qu'en présence d'un contenu illicite ou potentiellement illicite, l'accès au Service peut être bloqué.

### **18.3 Signalement**

Nordnet met à la disposition des internautes un dispositif de signalement des contenus illicites. Nordnet Vous rappelle à cet égard que le fait pour toute personne, de présenter à un fournisseur d'accès à Internet ou à un fournisseur d'hébergement, un contenu ou une activité comme illicite dans le seul but d'en obtenir le retrait ou d'en faire cesser la diffusion et alors qu'elle sait que le contenu ou l'activité n'est pas illicite, est puni d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende.

### **18.4 Loi pour la confiance dans l'économie numérique**

Conformément à la Loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, les personnes dont l'activité est d'éditer un service de communication au public en ligne mettent à disposition du public, dans un standard ouvert :

1. S'il s'agit de personnes physiques : leurs nom, prénom, domicile et numéro de téléphone et, si elles sont assujetties aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de leur inscription ;
2. S'il s'agit de personnes morales : leur dénomination ou leur raison sociale et leur siège social, leur numéro de téléphone et, s'il s'agit d'entreprises assujetties aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de leur inscription, leur capital social, l'adresse de leur siège social ;
3. Le nom du directeur ou du codirecteur de la publication et, le cas échéant, celui du responsable de la rédaction au sens de l'article 93-2 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 précitée ;
4. Le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse et le numéro de téléphone de l'hébergeur du site Internet.

Les personnes éditant à titre non professionnel un service de communication au public en ligne peuvent ne tenir à la disposition du public, pour préserver leur anonymat, que le nom, la dénomination ou la

raison sociale et l'adresse de l'hébergeur du site Internet, sous réserve de lui avoir communiqué les éléments d'identification personnelle définis au paragraphe précédent.

## **19. BLOCAGE**

### **19.1 Procédure de blocage**

Le Service, le Matériel ou le Produit fourni par Nordnet doit être utilisé pour les finalités pour lesquelles il est destiné, dans le respect des droits des tiers et de la réglementation. Dans certaines hypothèses, Nordnet peut donc être amenée à bloquer en tout ou partie le Service ou le Produit, voire éventuellement si cela est possible tout ou parties des fonctionnalités du Matériel. Le Client est ainsi informé qu'en cas de manquement de sa part à ses obligations contractuelles, relatives notamment au respect des finalités légitimes d'utilisation du Service, de même qu'en cas d'exigence de la loi, d'une autorité agréée (telle que notamment la HADOPI ...) ou d'une décision de justice exécutoire, de même que dans l'hypothèse où l'utilisation du Service serait de nature à mettre en péril la qualité des services fournis par Nordnet, à ralentir considérablement les services, ou encore en cas d'usage anormal ou abusif du ou des Services ou Produits tels que Spamming, Phishing, Publipostage, usurpation de compte ou de services, Nordnet pourra bloquer sans préavis ni indemnité, tout ou partie de la mise à disposition du Service ou du Produit et suspendre l'exécution du Contrat ou tout ou partie de votre Compte Abonné tant que Vous n'avez pas remédié au non-respect invoqué ou exécuté la décision de justice précitée. Nordnet Vous informera de la mise en œuvre de ce blocage par tout moyen approprié, sous réserve d'avoir déclaré des coordonnées complètes, existantes et à jour.

Nordnet pourra toutefois, eu égard à la nature du manquement ou aux manquements répétés ou à l'injonction qui lui sera faite :

- ne pas faire usage de cette faculté de blocage et résilier directement le Contrat conformément à l'article 21 « Résiliation »,
- faire application des dispositions de l'article 21 « Résiliation », même si par le passé, pour les mêmes difficultés, Nordnet avait fait application de l'article 19 « Blocage ».

### **19.2 Conséquences du blocage**

Le blocage sera total ou partiel en fonction de sa cause, des Services ou Matériels concernés ou des limites techniques.

Vous demeurez tenu d'exécuter vos obligations de manière habituelle. Seules les obligations de Nordnet seront suspendues tant que Vous n'aurez pas remédié aux circonstances ayant provoqué le blocage.

## **20. MODIFICATION DU CONTRAT (Migration)**

### **20.1 Modification à l'initiative de Nordnet**

#### ***20.1.1 Evolution des Offres***

Nordnet se réserve le droit de faire évoluer ses Offres en proposant un Service ou un Produit équivalent ou supérieur, sans en altérer la qualité, avec des caractéristiques similaires.

Vous serez informé de cette évolution par lettre simple ou par Courrier électronique uniquement, dans les conditions visées à l'article 26 « Notifications », pour ces deux modes de communication, un (1) mois avant son entrée en vigueur.

#### ***20.1.2 Suppression d'une Offre***

Vous êtes informés que les Offres de Nordnet sont susceptibles d'être arrêtées pour tout motif légitime tenant notamment à des considérations économiques, à l'état du marché ou encore compte tenu du progrès technologique, de la perte d'une autorisation ou agrément, ou de l'arrêt du Service par Nordnet ou son fournisseur. En cas d'arrêt d'une Offre, Nordnet pourra mettre un terme au Contrat et Vous en avertira par tout moyen approprié, deux (2) mois avant la cessation effective du Service.

A compter de la date de cessation effective, Vous ne pourrez donc plus bénéficier du Service ou Produit concerné. Vous serez remboursé de toute somme couvrant une période postérieure à la date d'effet de la cessation/résiliation.

Nordnet pourra Vous proposer de souscrire à une ou plusieurs nouvelles offres de substitution/remplacement selon des modalités qui y seront précisées.

## **20.2 Modification à l'initiative du Client**

Vous pouvez demander à tout moment, en cours de Contrat, à modifier votre Offre vers une autre Offre proposée par Nordnet si cela est prévu dans les conditions de modification (migration) de l'Offre souscrite ou que Vous souhaitez souscrire. Vous êtes informé que certains Services, Produits ou Options ne peuvent faire l'objet de modification.

Il Vous appartient de vérifier, au préalable, la compatibilité notamment de votre équipement, de l'installation et de vos logiciels.

### ***20.2.1 Conditions de migration***

Vous devez adresser toute demande de changement d'Offre à Nordnet (cf. article 26 « Notifications ») en prenant le soin de transmettre l'ensemble des informations utiles.

Des conditions de migration peuvent exister en fonction des Services ou Produits concernés. Nous Vous recommandons de contacter Nordnet pour toute question que Vous vous poseriez.

La compatibilité technique du matériel nécessaire au bénéfice du Service ou du Produit s'apprécie au jour du changement d'Offre, en fonction des caractéristiques de vos équipements, appareils ou logiciels, et des informations que Vous aurez fournies.

Toute demande de migration suppose la prise de connaissance préalable et par conséquent vaut acceptation des Conditions Générales, des caractéristiques et du prix de l'Offre à laquelle Vous souhaitez souscrire, lesquels sont disponibles sur le Site Nordnet.

Si la Migration que Vous envisagez est impossible, et si Vous souhaitez procéder à la souscription d'une autre Offre de Nordnet, Vous devrez procéder à la résiliation de l'Offre à laquelle Vous êtes abonné, et à la souscription de Votre nouvelle Offre.

Vous êtes informé qu'il est impossible d'effectuer la migration vers une Offre (en ce compris les Options) qui n'est plus disponible à la souscription sur le Site Nordnet, de même que la migration d'une Offre dans laquelle la Parabole n'est pas mise à disposition vers une Offre de type « Pack » (sauf à procéder à l'achat de votre Kit satellite dans les conditions définies aux présentes. Par ailleurs, si Vous disposez d'une Offre de type « Pack », Vous pouvez demander à migrer vers une Offre dans laquelle la Parabole n'est pas mise à disposition, mais Vous devez dès lors disposer d'un Kit Satellite compatible. Nordnet Vous propose, à ce titre, d'acquérir le Kit Satellite mis à votre disposition dans le cadre de votre « Pack », aux tarifs et conditions convenus, payable par chèque lors de la demande de migration ou par tout autre moyen autorisé par Nordnet relativement à cette acquisition.

Si la durée d'engagement à laquelle Vous êtes lié dans le cadre de votre Offre n'est pas échu au jour de votre demande de migration, alors Vous pourrez choisir l'une des options suivantes :

- la résiliation de votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite. Dans ce cas, votre Contrat sera résilié dans les conditions visées à l'article 21.1.1 « Résiliation à votre initiative » et Vous devrez notamment Vous acquitter des sommes dues au titre de l'article L.121-84-6 du Code de la consommation.
- la poursuite, dans le cadre de votre nouveau Contrat d'abonnement à l'Offre commercialisé par Nordnet, de la durée d'engagement liée à votre Contrat d'abonnement en cours.

En cas de migration, le volume de données que Vous avez consommé ne sera pas remis à zéro mais sera pris en compte dans le calcul du volume que Vous consommez dans le cadre de votre nouvelle Offre.

En cas de migration, le Jour J correspondant à la date de réinitialisation de votre volume disponible, reste inchangé quelle que soit la date de migration effective.

Nordnet attire votre attention sur le fait que la demande de migration ne résilie en aucun cas les Options auxquelles Vous avez souscrit, sous réserve de leur disponibilité au niveau de la nouvelle Offre souscrite. De ce fait, les Options restent le cas échéant actives, sauf si Vous procédez à leur résiliation.

### **20.2.2 La migration vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL**

Vous pouvez demander à migrer vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL proposée par Nordnet (ci-après « Offre Internet ADSL »), sous réserve d'éligibilité de votre ligne téléphonique.

Le cas échéant, si la durée d'engagement à laquelle Vous êtes lié dans le cadre de l'Offre dont Vous disposez n'est pas échue au jour de votre demande de migration, alors Vous pouvez choisir l'une des options suivantes :

- la résiliation de votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite. Dans ce cas, votre Contrat sera résilié dans les conditions visées à l'article 21.1.1 « Résiliation à votre initiative » et Vous devrez notamment Vous acquitter des sommes dues au titre de l'article L.121-84-6 du Code de la consommation. La demande de migration vaudra alors demande de résiliation du Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite.
- la poursuite, dans le cadre de votre abonnement à l'Offre Internet ADSL, de la durée d'engagement liée à votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite.

Les éventuelles Options auxquelles Vous aurez souscrit dans le cadre de votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite seront résiliées. Par conséquent, Vous ne pourrez pas conserver le numéro de téléphone attribué dans le cadre du Service Téléphone par Satellite.

Il Vous appartiendra donc de préciser sur le bon de migration les éventuelles Options dont Vous souhaitez bénéficier dans le cadre de votre Offre Internet ADSL, si elles sont disponibles dans le cadre de votre nouvelle Offre.

Nordnet Vous permet de conserver sans frais l'adresse de messagerie électronique (Adresse principale) fournie dans le cadre de votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite.

Cependant, Nordnet attire votre attention sur le fait que la migration vers une Offre Internet ADSL entraîne la création de nouveaux identifiants et d'une nouvelle adresse de messagerie électronique, qui remplace la précédente au sein de votre Espace Abonné et devient, par défaut, l'Adresse principale de communication entre Vous et Nordnet.

Enfin, il Vous appartiendra de renvoyer à Nordnet le Matériel loué ou mis à votre disposition dans les conditions définies au sein des présentes, sauf si Vous l'avez acquis.

### **20.2.3 Accord de Nordnet**

Toute demande de migration est soumise à l'accord préalable de Nordnet qui se traduit par la prise en compte de votre demande de migration. En cas de refus, Vous en serez informé par Nordnet par Courrier électronique.

Pendant le délai de changement de l'Offre et/ou en cas de réponse négative de Nordnet à la demande de changement de formule, Vous conserverez l'Offre dont Vous bénéficiez au jour de votre demande de migration.

### **20.2.4 Entrée en vigueur de la modification et de la facturation**

La migration ainsi que la facturation de la nouvelle Offre seront mise en œuvre à la date qui Vous sera indiquée par Nordnet.

De plus, sauf indication contraire de votre part, Vous acceptez que les prélèvements aient lieu sur le même compte bancaire que celui renseigné précédemment ou conformément aux conditions de paiement définies précédemment.

En cas de migration vers une Offre Internet ADSL, la migration sera réalisée sans frais si votre période d'engagement liée à votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite était

achevée au jour de votre demande de migration ou si les frais liés à la période d'engagement ont été acquittés.

Les éventuels frais de migration seront prélevés lors de la première facturation de votre nouvelle Offre.

Sauf indication contraire, la migration et la facturation sont effectuées au premier jour ouvré du mois suivant la réception de votre demande.

Les Conditions Générales applicables à la nouvelle Offre choisie seront applicables à compter de la date de prise d'effet de la migration.

## **21. RESILIATION**

### **21.1 - Résiliation sans faute**

#### ***21.1.1 Résiliation à votre initiative***

Vous pouvez résilier le Contrat à tout moment, en adressant par voie postale votre demande de résiliation (cf. article 26 « Notifications »), datée et signée, rappelant votre numéro d'abonné ainsi que le Service concerné.

Votre demande de résiliation sera prise en compte dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de réception par Nordnet de cette demande de résiliation (date de résiliation effective), sauf indication contraire de votre part précisant un délai de résiliation plus long ne pouvant excéder deux mois sauf accord de Nordnet sur un délai plus long. Il est précisé que si Vous êtes lié par une période d'engagement, alors votre demande de résiliation vaut demande de ne pas renouveler le contrat à l'issue de la période d'engagement : votre demande est prise en compte dans les dix (10) jours comme indiqué ci-dessus, mais Vous restez tenu d'acquitter intégralement les sommes restant dues jusqu'au terme de la période d'engagement comme indiqué à l'article 22 « Conséquences de la cessation du Contrat ».

#### ***21.1.2 Résiliation à l'initiative de Nordnet***

Nordnet pourra mettre fin au Contrat conformément à l'article 20.1.2 « Suppression d'une Offre » ou moyennant le respect d'un préavis de deux (2) mois à l'issue de toute période d'engagement.

### **21.2 - Résiliation pour motif légitime du Client**

Pour les motifs légitimes ci-après limitativement exposés, la résiliation anticipée du Contrat ne donnera pas lieu au paiement d'une indemnité par le Client.

Le cas échéant, la résiliation devra être demandée dans les conditions visées à l'article 21.2 « Résiliation pour motif légitime du Client » et sous réserve de la production de tout justificatif utile faisant état du motif invoqué (ex : copie du procès-verbal du syndicat de copropriété, attestation sur l'honneur du propriétaire de votre immeuble indiquant son refus, etc.).

Cette possibilité de résiliation ne concerne que le Service et en aucun cas le Kit Satellite s'il a été acheté auprès de Nordnet, qui ne relève pas du présent Contrat.

- Déménagement

En cas de déménagement hors du territoire sur lequel l'Offre souscrite est disponible (tel que visé à l'article 3.2 « Validité et conditions de l'Offre »), Vous devrez en informer Nordnet dans les trente (30) jours. Vous serez autorisé à résilier votre abonnement dès lors que Vous justifierez, par la production de deux (2) documents pertinents (factures d'électricité, téléphone, etc.), votre déménagement hors de ce territoire.

Vous pourrez demander à bénéficier de l'Offre à votre nouvelle adresse sous réserve de la présence ou de l'installation d'une Parabole.

En cas de déménagement dans une zone éligible à l'ADSL, Vous pouvez soit conserver votre Offre actuelle, soit demander à migrer vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL comme indiqué à l'article 20.2 « Modification à l'initiative du Client ».

- Résiliation en cas de défaut de signal

Vous pourrez demander la résiliation du Contrat sans indemnité dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception du Matériel si votre connexion Internet par Satellite ne fonctionne pas, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- votre installation doit être conforme aux exigences techniques,
- le dysfonctionnement ne doit pas être lié à un défaut, une panne ou une mauvaise installation ou à un mauvais pointage de votre équipement (micro-ordinateur, Parabole, etc.) ou du Matériel mis à votre disposition par Nordnet (dans ce cas, le Matériel sera échangé dans les conditions prévues à l'article 14),

Nordnet pourra effectuer tout diagnostic à distance et décider de dépêcher sur place un technicien, expert et/ou antenniste pour confirmer son diagnostic et vérifier que la Parabole a été installée à un endroit adapté et qu'aucun signal ne peut être obtenu. Notez que si le technicien, expert et/ou antenniste conclut à une erreur d'installation de votre part, Nordnet Vous facturera la somme de 300 euros HT (360 euros TTC) au titre de cette prestation de vérification.

- Décès

En cas de décès du titulaire du Contrat, ses héritiers ou ayants droits pourront demander la résiliation anticipée du Contrat, sans frais, en justifiant de leur intérêt à agir et en présentant tout justificatif nécessaire (copie de l'acte de décès ou tout autre document similaire).

- Perte d'emploi (CDI) / Surendettement

En cas de perte d'emploi ou de surendettement du titulaire du Contrat, celui-ci pourra demander la résiliation anticipée du Contrat, sans frais, en présentant tout justificatif nécessaire (copie de l'attestation pôle emploi remise par l'employeur ou tout autre document similaire).

- Modalités de résiliation

Pour résilier, le Client, ou ses héritiers ou ayants-droits en cas de décès, devront adresser leur demande de résiliation par voie postale (conformément à l'article 26 « Notifications ») en précisant le numéro d'abonné, le numéro de Contrat, le Service concerné, accompagnée des justificatifs nécessaires.

La résiliation prendra effet dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception par Nordnet de la demande de résiliation. Ce délai pourra être retardé en cas de doute de la part de Nordnet sur les justificatifs fournis. Le cas échéant, Nordnet pourra demander tout justificatif qui lui paraît utile avant de donner suite à la demande de résiliation.

### **21.3 - Résiliation pour faute**

#### ***21.3.1 Blocage préalable***

Nordnet peut suspendre tout ou partie de la mise à disposition du Service et suspendre l'exécution du Contrat ou tout ou partie de votre Compte Abonné, conformément aux conditions fixées à l'article 19 « Blocage », dans les cas prévus au sein des Conditions Générales.

Cependant, Nordnet peut ne pas faire usage de cette faculté de blocage et résilier directement le Contrat conformément à l'article 21 « Résiliation » ci-dessous.

#### ***21.3.2 Résiliation***

Le Contrat peut être résilié avant son terme par l'une des Parties si l'autre manque à ses engagements. Dans ce cas, la partie qui veut résilier le Contrat devra, par lettre recommandée avec accusé de réception, mettre l'autre partie en demeure de respecter ses engagements.

Si, à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'émission de la lettre de mise en demeure, l'autre partie ne s'est pas conformée à ses obligations, le présent Contrat sera résilié de plein droit par l'envoi d'une seconde lettre adressée par voie postale conformément aux dispositions de l'article 26 « Notifications » concernant ce mode de communication.

Toutefois, dans le cas où la nature des engagements non respectés rendrait impossible pour la partie défaillante de remédier à son manquement, l'autre partie pourra résilier le Contrat de plein droit immédiatement après la constatation du manquement, par envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

## **22. CONSEQUENCES DE LA CESSATION DU CONTRAT**

### **22.1 Paiement**

Si Vous êtes un consommateur et si Vous n'êtes pas lié par un engagement de durée au titre de votre Offre, telle que visée à l'article 7.2 « Durée du Contrat », en cas de résiliation en cours de mois, Nordnet Vous remboursera au prorata temporis les sommes que vous avez versées par avance pour la période restant à courir entre le jour de la résiliation effective de l'abonnement et le dernier jour du mois au cours duquel elle intervient. Néanmoins, les éventuels frais de résiliation applicables à l'Offre souscrite Vous seront dès lors appliqués.

Sauf en cas de résiliation pour motif légitime, les conditions précisées ci-après sont applicables.

Si Vous êtes liés à Nordnet par une période d'engagement (telle que visée à l'article 7.2 « Durée du Contrat »), alors le paiement des sommes restant dues jusqu'au terme de cette période devra être acquitté dans son intégralité, au jour de la résiliation effective du Contrat.

Néanmoins, dans le cas particulier de l'engagement de vingt-quatre (24) mois plus le mois en cours au jour de la réception de votre commande par Nordnet, nous Vous rappelons que conformément à l'article L.121-84-6 du Code de la consommation, Vous êtes tenu de payer en une fois, une somme équivalente à 100% des sommes restant dues entre la date de résiliation effective et le 12<sup>ème</sup> mois d'abonnement, et à un quart des sommes restants dues entre le 13<sup>ème</sup> et le 24<sup>ème</sup> mois.

Ce paiement ne constitue pas des frais de résiliation mais est dû en raison de votre souscription à un contrat à durée déterminée.

Enfin, la restitution du Matériel mis à disposition par Nordnet pour la durée de votre abonnement doit être effectuée dans les conditions et délais définies à l'article 22.5 Restitution du Matériel. A défaut, la partie non retournée du Matériel pourra Vous être facturée au prix de valeur à neuf.

### **22.2 Service**

A la cessation du Contrat, le Service sera automatiquement désactivé.

Par conséquent, Vous ne bénéficierez plus de l'Offre, ni des services ou des fonctionnalités qui lui sont éventuellement associés et notamment, le cas échéant, l'antivirus de messagerie, l'antispam, l'adresse IP ou l'accès aux pages personnelles.

La désactivation par Nordnet du Service pourra se produire dès le jour de la cessation ou quelques jours plus tard.

En aucun cas, Nordnet ne pourra être tenue responsable des conséquences liées à la désactivation du Service, et notamment en cas d'absence de protection de votre système informatique ou en cas de perte de données.

Conformément à l'article L.44-1 du Code des postes et des communications électroniques, dans l'hypothèse où Vous changez de fournisseur d'accès à Internet, Nordnet Vous offre la possibilité de continuer, pour une durée de six mois à compter de la résiliation, à avoir accès gratuitement (hors coût lié à votre nouvelle connexion à Internet) au courrier électronique reçu sur l'adresse électronique que Nordnet Vous a attribuée dans le cadre du Service.

Vous devez en faire la demande expresse au Service Client au moment de la résiliation de votre abonnement.

Dans ce cas et à l'issue d'une période de six (6) mois à compter de la résiliation du Contrat, votre/vos adresse(s) électronique(s) sera(ont) bloquée(s), Vous n'aurez plus accès au service « Votre messagerie » ni « MobileMail » et les messages que Vous n'aurez pas sauvegardés sur votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe seront supprimés.

### **22.3 Options**

La cessation de votre abonnement à l'Offre souscrite entraîne la cessation de toute Option éventuellement souscrite.

A l'inverse, la cessation d'une Option n'entraîne pas la cessation de votre abonnement à l'Offre.

Nous Vous invitons à préciser ainsi dans votre courrier de résiliation les Options que Vous souhaitez éventuellement conserver, sous réserve qu'elles puissent survivre à la résiliation de l'Offre.

#### **22.4 - Restitution du Matériel**

Le Matériel éventuellement mis à votre disposition ou loué par Nordnet devra être restitué à Nordnet dans les conditions visées à l'article 15 « Retour du Matériel », dans les quinze (15) jours suivant la résiliation effective du Contrat.

Si Vous ne vous êtes pas conformé à cette obligation dans le délai de quinze (15) jours à compter de l'envoi d'une mise en demeure par Nordnet, Vous serez réputé vouloir conserver le Matériel. Ce dernier pourra dès lors Vous être facturé par Nordnet.

#### **22.5 Licence**

La cessation du Contrat, par Nordnet ou par l'éditeur d'un logiciel, entraîne de plein droit, sans qu'une notification soit nécessaire, la cessation de la totalité des licences éventuellement concédées.

Par ailleurs, la résiliation d'une licence par l'éditeur d'un logiciel, du fait d'un manquement de votre part aux obligations contractuelles, entraînera, de plein droit, sans préavis ni indemnité, la cessation du Contrat et des autres licences éventuellement conclues.

#### **22.6 Accès Espace Abonné**

Malgré la cessation du Contrat, Vous pouvez continuer à avoir accès à votre Compte Abonné si d'autres Services ou Produits sont fournis ou souscrits auprès de Nordnet.

#### **22.7 Subventions**

Nordnet Vous invite à lire attentivement les conditions de la subvention dont Vous avez éventuellement pu bénéficier et attire votre attention sur le fait que peuvent notamment y figurer le fait que :

- tout déménagement hors de la zone voire même au sein de la zone pourrait entraîner l'obligation de rembourser tout ou partie de la subvention, selon les conditions définies par l'autorité accordant la subvention. Le remboursement de la subvention pourra être fait directement à Nordnet pour le cas où le montant de la subvention a été avancé par Nordnet.
- le bénéfice de la subvention soit conditionné au maintien du Kit satellite au lieu effectivement déclaré lors de l'octroi de la subvention.
- Le Kit satellite appartienne à l'autorité attribuant la subvention.

### **23. RESPONSABILITE**

#### **23.1- Responsabilité de Nordnet**

Nordnet est responsable des dommages corporels et matériels causés au Client qui résulterait d'une faute de sa part, mais ne peut en aucun cas être tenue responsable, quel que soit le type d'action en responsabilité engagée, même si Nordnet a été informée de leur possible survenance, sauf règle légale impérative contraire, des catégories de dommages suivants :

- dommages immatériels et/ou parfois qualifiés d'indirects, accessoires, spéciaux y compris les dommages résultant d'une perte de profits, de manque à gagner, de perte de données ou de privation d'usage subis par Vous-même ou par un tiers,
- dommages que pourrait subir tout terminal connecté à Internet ainsi que tout fichier ou logiciel présent sur ledit terminal dans la mesure où le dommage n'est pas lié à une défaillance de Nordnet.

Si Vous ou un tiers avait contribué au dommage, la responsabilité de Nordnet sera limitée à hauteur de la faute qui lui est imputable, pour la part ayant contribué à la réalisation du préjudice.

A titre d'exemple, peut être considéré comme un manquement de la part du Client ou des Utilisateurs :

- Le défaut de paiement des frais et redevances dus par le Client,
- Les perturbations de votre réseau interne ou dysfonctionnements de votre unité centrale, de vos appareils ou des logiciels installés, ou de ceux des Utilisateurs,
- La mauvaise installation ou l'absence d'installation du Service, du Produit ou du Matériel dès lors qu'il Vous appartient d'y procéder,

- Le non-respect de la configuration minimale et des incompatibilités entre le Service ou le Matériel et tout type d'élément présent sur votre(vos) micro-ordinateur(s) ou appareils connectés à Internet,
- L'utilisation non conforme du Service ou du Matériel,
- En cas de négligence dans la protection de votre installation technique, de vos appareils connectés à Internet ou de vos logiciels,
- En cas de défaut de communication ou de la communication erronée des informations et pièces requises pour les besoins du Contrat, ou l'utilisation du Service ou du Matériel.

En tout état de cause, et à l'exception des dommages corporels causés aux personnes, la responsabilité pécuniaire de Nordnet sera plafonnée au montant du prix payé au titre de l'Offre pour le mois au cours duquel le dommage se produit.

Cette clause sera appliquée sous réserve des dispositions contraires prévues par certaines législations. Dans ce cas, la responsabilité sera limitée dans la mesure permise par ladite loi applicable.

Nordnet ne peut par ailleurs être tenue responsable des conséquences dommageables qui résulteraient de l'exécution de toute décision de justice ou de toute décision d'une autorité de tutelle ou habilitée, devenue définitive ou exécutoire et obligeant Nordnet à effectuer une action ayant des conséquences sur l'exécution du Contrat.

En outre, il est précisé que Nordnet n'est pas responsable des interruptions du Service, des restrictions d'accès au réseau ou à des serveurs spécifiques connectés au réseau, des variations de qualité du Service qui résulteraient du fait d'une action ou d'une omission d'un tiers au Contrat, et qui serait totalement indépendante de la volonté de Nordnet.

De même, le Service faisant appel à une technologie spécifique, des interférences ou perturbations peuvent intervenir, y compris du fait de la configuration de l'environnement de votre domicile ou des conditions météorologiques.

Par ailleurs, Nordnet Vous rappelle que Vous êtes responsable de l'installation et du paramétrage du Matériel et qu'il Vous appartient de vérifier la compatibilité de tout équipement/appareil que Vous souhaiteriez utiliser avec le Matériel ou le Service avant toute Commande.

En outre, Vous reconnaissez que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées, notamment contre des détournements éventuels. La protection de vos installations contre tous types d'intrusions est à votre charge.

Enfin, Nordnet ne pourra être tenue responsable, ni à votre égard, ni à l'égard d'un tiers pour tous les préjudices, pertes et dommages pouvant survenir en raison notamment des éventuels risques sur la santé liés à la mise en place d'une Parabole et du Wi-Fi (notez qu'en l'état actuel des connaissances, les risques ne sont pas connus) et du fait d'inconvénients liés à la technologie Wi-Fi, et plus particulièrement d'une baisse de débit, voire d'une coupure de service liée auxdits inconvénients.

### **23.2- Responsabilité du Client**

Vous êtes seul(e) responsable de tout préjudice direct causé par Vous-même, aux tiers ou à Nordnet, à ses représentants, ses administrateurs, ses préposés, qui résulterait d'un manquement à vos obligations contractuelles ou légales et Vous vous engagez à répondre auprès de ces personnes de toutes les conséquences dommageables et également, et de façon non limitative, en cas de plainte, action, mise en cause ou encore mise en responsabilité, devant quelque juridiction que ce soit, qui pourraient résulter de manquements à vos obligations légales ou contractuelles.

### **24. FORCE MAJEURE**

Aucune responsabilité ne pourra être engagée, en cas d'inexécution de tout ou partie de ses obligations par l'une ou l'autre des Parties, si l'inexécution est due à un événement de force majeure, tel que prévu à l'article 1148 du Code civil.

Par dérogation à ce texte et de convention expresse, les événements suivants seront réputés constitutifs de cas de force majeure, indépendamment des critères d'irrésistibilité, d'imprévisibilité et d'extériorité s'ils sont indépendants de la volonté des parties et même s'ils ne sont que partiels :

- interdictions ou restrictions des autorités publiques à la fourniture des services de télécommunications, notamment toute interruption de service expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle,
- arrêt de la fourniture d'énergie, défaillance et/ou interruption des réseaux de transmission y compris de l'accès au réseau internet,
- panne et/ou sabotage des moyens de télécommunications, actes de piratage informatique,
- incendie, foudre, inondation et autre catastrophe naturelle, dégât des eaux, intempérie exceptionnelle, avarie, épidémie, émeute, guerre, guerre civile, insurrection, attentat, explosion, acte de vandalisme,
- grève totale ou partielle, lock-out extérieure à Nordnet,

Ces différents événements constitueront des cas de force majeure qu'ils concernent Nordnet, ses fournisseurs ou prestataires.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent Contrat affectées par celui-ci, pendant toute sa durée, et tant que ses effets se feront sentir.

Néanmoins, si les conséquences de la force majeure duraient plus de trente (30) jours consécutifs, chacune des Parties pourra mettre fin de plein droit au Contrat en notifiant cette décision par tout moyen visé à l'article 26 « Notifications », sans que cette résiliation n'ouvre droit à l'obtention d'une quelconque indemnité pour l'une ou l'autre des Parties. La résiliation prendra effet huit (8) jours après la date d'envoi de la notification.

## **25. EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE**

Nordnet Vous informe que le Matériel est considéré comme un équipement électrique et électronique pouvant avoir des effets potentiels sur l'environnement et la santé humaine. Ainsi, le Matériel doit faire partie des déchets triés en vue de leur recyclage et être remis à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation et le recyclage des DEEE.

## **26. NOTIFICATIONS**

Toutes les notifications ou communications prévues par le présent Contrat seront réputées avoir été valablement délivrées, sauf autre moyen spécifique précisé dans le Contrat, si elles sont adressées, selon leur nature et les précisions éventuellement apportées au sein du Contrat soit:

1. par lettre simple adressée :
  - à Nordnet: 111 rue de Croix – BP 60985 – 59510 Hem, France,
  - à Vous: à l'adresse postale que Vous avez communiquée à Nordnet, inscrite dans votre Compte Abonné.
2. par voie électronique :
  - à Nordnet: en ligne via la rubrique « Assistance » du Site Nordnet,
  - à Vous: à votre Adresse principale, ou à l'adresse de courriel que Vous avez communiquée à Nordnet, inscrite dans votre Compte Abonné, ou par SMS, au numéro que Vous aurez communiqué.
3. par télécopie adressée :
  - à Nordnet: au numéro suivant : 03-20-66-55-59,
  - à Vous: au numéro que Vous avez communiqué à Nordnet, inscrit dans votre Compte Abonné.

Il est convenu entre les Parties que les notifications réalisées par Nordnet prévues à l'article 20 « Modifications à l'initiative de Nordnet » ne seront valables que si elles Vous sont adressées par email, lettre simple ou télécopie, à l'exception du SMS.

Il Vous appartient d'être en mesure de prouver toute notification ou communication adressée à Nordnet. Nous Vous recommandons par conséquent de conserver la preuve de l'envoi et de la date d'envoi de ces notifications ou communications.

Toute mise en demeure (hors spécificités prévues au Contrat) devra être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les conditions définies au Contrat, adressée à l'adresse postale correspondante.

Nordnet utilisera principalement le courrier électronique pour Vous informer de tout élément concernant l'Offre souscrite ou les éventuelles Options. Nordnet peut également utiliser les SMS.

Tout Courrier électronique sera réputé avoir été reçu au plus tard quinze (15) jours après son expédition par Nordnet, sauf délai plus court précisé dans le Courrier électronique envoyé. Si Vous êtes dans l'impossibilité de consulter votre messagerie pendant ce délai, il Vous appartient d'en avertir Nordnet par lettre, Courrier électronique ou télécopie.

Afin de pouvoir traiter votre notification et pour des raisons de sécurité, toute notification doit être adressée avec copie de tout justificatif utile à l'identification du Client, tel que extrait K-Bis, copie de la carte d'identité, pouvoir, etc., ainsi que les justificatifs de l'objet de la notification de manière lisible. Nordnet peut solliciter la communication des originaux sur simple demande.

## **27. INFORMATIONS ET COORDONNEES**

Vous vous engagez à fournir à Nordnet des informations actuelles, complètes, exactes et, à maintenir ces coordonnées à jour en notifiant immédiatement à Nordnet toute modification (en particulier changement d'adresse postale, d'adresse de Courrier électronique ou le cas échéant, de références bancaires).

A défaut, Vous supportez notamment le risque :

- de ne pas être averti de la nécessité de payer pour bénéficier du renouvellement de l'Offre,
- de ne pas recevoir toute autre information que Nordnet souhaiterait Vous adresser (en particulier, les mises en garde de sécurité),
- de ne plus bénéficier du Service.

De plus, en cas de non-respect de cette obligation, Nordnet précise qu'elle est en droit de bloquer ou de résilier le Contrat comme prévu aux articles 19 « Blocage » et 21 « Résiliation ».

## **28. ASSISTANCE**

En cas de difficulté technique ayant un lien direct avec l'Offre, Vous vous engagez à consulter préalablement l'assistance de Nordnet, dans les conditions définies ci-après.

Nordnet pourra Vous demander, en cas de difficulté particulière, l'autorisation, expresse et préalable, d'envoyer les informations concernées à l'éventuel éditeur, fabricant ou fournisseur du Service, afin de permettre son traitement par ses services et, par là même, l'optimisation du Service.

Seule la personne ayant souscrit l'Offre auprès de Nordnet et/ou disposant des Identifiants permettant d'accéder au Compte Abonné aura accès à l'assistance proposée par Nordnet. Toute demande d'assistance qui ne concernerait pas l'Offre et se rapportant par exemple à l'équipement ou aux logiciels du Client ne sera pas prise en compte.

En cas de nécessité, ou de volonté de la part du Client, de recourir à un technicien tiers pour remédier aux difficultés, Nordnet ne prendra pas en charge cette intervention sauf accord écrit et préalable.

### **28.1 Assistance téléphonique**

L'assistance téléphonique est accessible au 3420 (service gratuit + prix d'un appel).

Ce service est exclusivement réservé à la réponse aux questions liées à l'Offre, l'activation, l'installation, le dysfonctionnement et aux éventuelles mises à jour de l'Offre.

Les frais de téléphone liés à l'accès à l'assistance téléphonique ne seront pas remboursés par Nordnet.

Si Vous appelez depuis la France métropolitaine et avez souscrit l'Offre directement auprès de Nordnet, l'assistance sera rendue aux heures habituelles d'ouverture de Nordnet.

Les conversations téléphoniques que Vous aurez avec les personnes assurant l'assistance téléphonique de Nordnet pourront faire l'objet d'un enregistrement, dans le seul but de veiller à la qualité du service

et d'en assurer l'amélioration. Les conservations ne seront pas conservées dans un délai supérieur à soixante (60) jours ni utilisées pour une autre finalité.

Lors de l'intervention, le service d'assistance pourra, avec votre accord, prendre le contrôle à distance de votre micro-ordinateur. Dans ce cas, Vous êtes averti que la personne qui a pris le contrôle de votre micro-ordinateur, pourra visualiser l'ensemble des éléments visibles sur votre poste et l'ensemble des éléments en cours d'exploitation. En conséquence, si Vous ne souhaitez pas qu'elle puisse accéder à un programme ou fonctionnement, Vous vous engagez à le fermer avant la prise de contrôle à distance. De même, Vous vous engagez à signaler à la personne prenant le contrôle de votre poste à distance, tout fichier ou programme auquel Vous lui interdisez l'accès.

### **28.2 Assistance en ligne**

Nordnet met également à votre disposition, une assistance en ligne (disponible sur le Site Nordnet, rubrique « Assistance en ligne »), qui propose des « fiches pratiques » décrivant, selon les Services un certain nombre de procédures qui peuvent être suivies ou des manipulations à effectuer.

Il est toutefois rappelé que Nordnet n'est pas une société de services et d'ingénierie informatique dédiée à la maintenance de systèmes informatiques. Aussi, la mise à disposition et l'utilisation de ces fiches pratiques constituent un service gratuit, sans obligation, ni garantie à la charge de Nordnet.

## **29. RECLAMATIONS – REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS**

Toute réclamation relative au Contrat devra être adressée à Nordnet comme suit :

### **1. Premier niveau de contact :**

Vous pouvez contacter la Direction de la Relation Clients, par téléphone (3420 service gratuit + prix d'un appel) ou via le formulaire de contact disponible sur le Site Nordnet (Rubrique « Envoyez-nous un message »).

### **2. Deuxième niveau de contact :**

Si Vous n'êtes pas satisfait de la réponse qui Vous a été apportée lors du premier niveau de contact, Vous pouvez contacter le Médiateur de Nordnet, en lui adressant un courrier (111 rue de Croix, BP 60985, 59510 Hem, France) exposant l'objet de votre réclamation, l'intitulé de votre contrat, votre numéro d'Abonné, votre numéro de contrat, les circonstances et vos demandes.

Nordnet s'efforcera de répondre dans les meilleurs délais et au plus tard dans le mois suivant la réception de la réclamation.

## **30. LOI APPLICABLE – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

La loi française sera seule applicable au présent Contrat à l'exclusion des règles de conflit.

**Les litiges qui pourraient s'élever au titre des présentes entre les Parties relèveront du tribunal compétent conformément aux règles de droit commun, dès lors qu'un règlement amiable du litige s'avère impossible à l'issue d'un délai d'un (1) mois après la notification du litige à la partie défaillante, sauf si Vous avez la qualité de commerçant.**

**Pour les commerçants, tout litige entre les Parties, relatif à leurs relations commerciales et notamment à la conclusion, l'interprétation, l'exécution et la cessation du présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive des juridictions du lieu du siège social de Nordnet, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, dès lors qu'un règlement amiable du litige s'avère impossible à l'issue d'un délai d'un (1) mois après la notification du litige à la partie défaillante.**

## **31. DISPOSITIONS DIVERSES**

### **31.1 – Indépendance des parties**

Les Parties déclarent expressément qu'elles agiront à tout moment en toute indépendance l'une de l'autre.

Aucune exclusivité n'est octroyée par l'une des Parties à l'autre partie à travers le présent Contrat à moins qu'elle ne résulte des caractéristiques ou impératifs de l'Offre elle-même.

Vous reconnaissez que les présentes Conditions Générales ne peuvent créer entre Vous et Nordnet une quelconque filiale ou entreprise commune, ni un quelconque lien de subordination ou de représentation (mandat, agence, commission etc.).

En conséquence, chacune des Parties veillera à ce qu'aucune confusion ne se fasse sur sa qualité ; Nordnet intervenant dans les limites de ses attributions légale, réglementaire et administrative et de celles définies au sein du présent Contrat.

### **31.2 - Divisibilité**

Si l'une quelconque des dispositions du Contrat était annulée en tout ou partie, la validité des dispositions restantes du Contrat n'en serait pas affectée.

Dans ce cas, les Parties devront, dans la mesure du possible, remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet du Contrat.

### **31.3 - Tolérance**

Le fait pour l'une des Parties de s'abstenir de diligenter un quelconque recours à la suite d'un manquement de l'autre Partie à l'une quelconque des obligations résultant du Contrat, ne saurait valoir renonciation à exercer ledit recours relativement à ce manquement ou à tout manquement ultérieur.

### **31.4 - Intitulés**

Les intitulés des articles du Contrat ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes de valeur contractuelle ou de signification particulière.

### **31.5 - Frais**

Les parties sont chacune tenues du paiement de tous les frais et coûts y compris les honoraires et débours encourus par elles, en relation avec le Contrat et les opérations qu'il prévoit.

### **31.6 Langue du Contrat**

La langue française est la langue officielle du Contrat.

Toute traduction du Contrat n'est donnée qu'à titre indicatif, afin de faciliter la compréhension des Clients non francophones de Nordnet. En conséquence seule la version française fait foi.

## INDEX

- 1. OBJET ET PREAMBULE**
- 2. DEFINITIONS**
- 3. SOUSCRIPTION ET COMMANDE DE L'OFFRE**
  - 3.1 Garanties apportées par le Client
  - 3.2 Validité et conditions de l'Offre
  - 3.3 Souscription à l'Offre
  - 3.4 Circulation du Contrat
  - 3.5 Application des Conditions Générales
- 4. CONTENU DU SERVICE**
  - 4.1 Principes généraux
  - 4.2 Débit et volume de données échangées
  - 4.3 – Matériel
    - 4.3.1 Compatibilité
    - 4.3.2 Télévision
  - 4.4. Téléphone par Satellite
    - 4.4.1 *Présentation*
    - 4.4.2 *La ligne téléphonique IP*
    - 4.4.3 *Accès au Service Téléphone par Satellite*
    - 4.4.4 *Utilisation du Service Téléphone par Satellite*
    - 4.4.5 *Qualité de la Communication*
    - 4.4.6 *Réception de vos messages vocaux*
    - 4.4.7 *Portabilité*
  - 4.5. Contrôle Parental
  - 4.6 Courrier électronique
    - 4.6.1 - *Adresses électroniques*
    - 4.6.2 - *Consultation de votre courrier électronique*
    - 4.6.3 - *Acheminement des Courriers électroniques*
    - 4.6.4 - *Stockage des Courriers électroniques*
  - 4.7 Services associés de protection de la messagerie
    - 4.7.1 - *L'antivirus de messagerie*
    - 4.7.2 - *L'antispam de messagerie*
- 5. ACCES AU SERVICE**
  - 5.1 La vérification
  - 5.2 L'installation du Matériel conforme au guide d'installation
    - 5.2.1 *Principe généraux*
    - 5.2.2 *Installation du Kit Satellite*
  - 5.3 La réception des identifiant
  - 5.4 L'activation du service
- 6. OPTIONS: GIGA BOOSTER – ANTIVIRUS-FIREWALL – GIGA BOITE**
  - 6.1 – Option Giga BOOSTER
  - 6.2 - Logiciels de protection proposés en Option
  - 6.3 Option Giga Boîte
- 7. ENTREE EN VIGUEUR, DUREE DU CONTRAT ET DROIT DE RETRACTATION**
  - 7.1 Entrée en vigueur du Contrat
  - 7.2 Durée du Contrat
  - 7.3 Durée du Contrat relatif aux options
  - 7.4 Droit de rétractation
- 8. TARIF ET PAIEMENT**
  - 8.1 Tarif des Offres Nordnet à la suite de la cession par Alsatis
    - 8.1.1 *Principe général*
    - 8.1.2 *Kit Satellite*
  - 8.2 Paie ment
  - 8.3 Modalités de facturation et de règlement
  - 8.4 Incident de paiement
- 9. LIVRAISON**
  - 9.1 Date de livraison
  - 9.2 Défaut de livraison

9.3 Indisponibilité de l'Offre

9.4 Livraison du Matériel

## **10. DONNEES PERSONNELLES**

10.1 Traitement des données personnelles

10.2 Données personnelles de tiers

10.3 Exercice des droits liés aux données à caractère personnel

10.4 Cookies

10.5 Données de connexion

## **11. DISPARITION, LIQUIDATION, DECES**

11.1 Résiliation du Contrat en cas de décès du Client

11.2 Circulation du Contrat

11.3 Données personnelles

## **12. IDENTIFIANTS**

12.1 Communication de vos Identifiants

12.2 Utilisation des Identifiants

12.3 Les Identifiants en cas de Commande par un Prestataire ou par un tiers professionnel

12.4 Perte, vol ou utilisation détournée des Identifiants

12.5 Modification des Identifiants

## **13. MAINTENANCE DU SERVICE**

### **14. PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES DU MATERIEL**

14.1 Propriété du Matériel, transfert des risques en cas de location / mise à disposition de Matériel

14.1.1 Propriété du Matériel loué/mis à disposition

14.1.2 Charge des risques du Matériel loué/mis à disposition

14.1.3 Défectuosité du Matériel loué/mis à disposition

14.2 Propriété du Matériel, transfert des risques et garantie en cas d'achat de Matériel auprès de Nordnet

14.2.1 Propriété du Matériel acheté

14.2.2 Garantie légale du Matériel acheté

### **15. RETOUR DU MATERIEL**

### **16. ASSURANCE DU MATERIEL**

### **17. CONFIDENTIALITE**

### **18. CONDITIONS D'UTILISATION CONFORME DU SERVICE**

18.1 Utilisation légitime du Service

18.2 Respect des droits de Nordnet

18.3 Signalement

18.4 Loi pour la confiance dans l'économie numérique

### **19. BLOPAGE**

19.1 Procédure de blocage

19.2 Conséquences du blocage

### **20. MODIFICATION DU CONTRAT (Migration)**

20.1 Modification à l'initiative de Nordnet

20.1.1 Evolution des Offres

20.1.2 Suppression d'une Offre

20.2 Modification à l'initiative du Client

20.2.1 Conditions de migration

20.2.2 La migration vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL

20.2.3 Accord de Nordnet

20.2.4 Entrée en vigueur de la modification et de la facturation

### **21. RESILIATION**

21.1 - Résiliation sans faute

21.1.1 Résiliation à votre initiative

21.1.2 Résiliation à l'initiative de Nordnet

21.2 - Résiliation pour motif légitime du Client

21.3 - Résiliation pour faute

21.3.1 Blocage préalable

21.3.2 Résiliation

### **22. CONSEQUENCES DE LA CESSATION DU CONTRAT**

22.1 Paiement

22.2 Service

22.3 Options

22.4 - Restitution du Matériel

22.5 Licence

22.6 Accès Espace Abonné

22.7 Subvention

**23. RESPONSABILITE**

23.1- Responsabilité de Nordnet

23.2- Responsabilité du Client

**24. FORCE MAJEURE**

**25. EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE**

**26. NOTIFICATIONS**

**27. INFORMATIONS ET COORDONNEES**

**28. ASSISTANCE**

28.1 Assistance téléphonique

28.2 Assistance en ligne

**29. RECLAMATIONS – REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS**

**30. LOI APPLICABLE – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

**31. DISPOSITIONS DIVERSES**

31.1 – Indépendance des parties

31.2 - Divisibilité

31.3 - Tolérance

31.4 - Intitulés

31.5 - Frais

31.6 Langue du Contrat

**Annexe 1 – Volume et débit**  
**Des Offres Nordnet à la suite de la cession par Alsatis**

1 Go est équivalent à 1000 Mo.

Le Service permet d'échanger un volume de données selon un débit maximum de connexion défini ci-après.

<b>Offre</b>	<b>Volume d'échange</b>	<b>Volume de données téléchargées depuis votre accès</b>	<b>Evolution Débit (débit maximum)</b>
<b>Alsaway 10</b>	10 Go	Jusqu'à 2 Go	Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
		Au-delà de 10 Go	Jusqu'à 256kbps en réception et jusqu'à 128kbps en émission
<b>Alsaway 20+</b>	20 Go (illimité de 23h00 à 7h00)	Jusqu'à 5 Go	Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
		Au-delà de 20 Go	Jusqu'à 256kbps en réception et jusqu'à 128kbps en émission
<b>Alsaway 30+</b>	30 Go (illimité de 23h00 à 7h00)	Jusqu'à 8 Go	Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
		Au-delà de 30 Go	Jusqu'à 256kbps en réception et jusqu'à 128kbps en émission
<b>Alsaway MAX</b>	50 Go (illimité de 23h00 à 7h00)	Jusqu'à 50 Go	Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
		Au-delà de 50 Go	Jusqu'à 256kbps en réception et jusqu'à 128kbps en émission
<b>Alsaway Infiniti</b>	Illimité	Jusqu'à 40 Go	Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
		Entre 40 Go et 100 Go	Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission, mais des limitations pourront être appliquées durant les périodes de pointe <sup>(1)</sup>
		Au-delà de 100 Go	Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission, mais seul les usages Web et Courriel <sup>(2)</sup> sont disponibles.
<b>Pack Access 10 / Alsaway 10 +</b>	10 Go	Jusqu'à 2 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
		Entre 2 Go et 10 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 3 Mb/s en émission.
		Au-delà de 10 Go	Jusqu'à 64kbps en

			réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Pack Family 25 / Alsaway 25+</b>	25 Go (illimité de 00h00 à 6h00)	Jusqu'à 5 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
		Entre 5 Go et 25 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 3 Mb/s en émission.
		Au-delà de 25 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Pack Confort 40 / Alsaway 40+</b>	40 Go (illimité de 00h00 à 6h00)	Jusqu'à 8 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
		Entre 8 Go et 40 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 3 Mb/s en émission
		Au-delà de 40 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Pack Premium / Alsaway EXTRA</b>	100 Go (illimité de 00h00 à 6h00)	Jusqu'à 100 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission (régulation du débit possible selon l'usage).
		Au-delà de 100 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission (sauf pour Web et courriel*)

(1) **Périodes de pointes** : Ces périodes sont généralement constatées entre 17h et minuit.

(2) **Web & Courriel** : utilisation du service internet via les protocoles http et https uniquement, à l'exclusion des services de vidéo et de musique en ligne, des protocoles peer to peer ou encore de l'envoi d'email dont la taille est supérieure à 10Mo.

**Tableau récapitulatif de la modification des offres suite aux impératifs techniques rencontrés dans le cadre de la cession par Alsatis**

Ancienne Offre	Volume de données téléchargées depuis votre accès	Evolution Débit (débit maximum)	Nouvelle offre	Volume de données téléchargées depuis votre accès	Evolution Débit (débit maximum)
<b>Basic 6M Double Play</b>	Jusqu'à 4 Go	Jusqu'à 6 Mb/s en réception et jusqu'à 1 Mb/s en émission (régulation du débit possible selon l'usage).	<b>Alsaway 10+</b>	Jusqu'à 10 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 4 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 16kbps en émission		Au-delà de 10 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission

<b>Basic 6M</b>	Jusqu'à 4 Go	Jusqu'à 6 Mb/s en réception et jusqu'à 1 Mb/s en émission (régulation du débit possible selon l'usage).	<b>Alsaway 10+</b>	Jusqu'à 10 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 4 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 16kbps en émission		Au-delà de 10 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Basic 3.6 M</b>	Jusqu'à 4 Go	Jusqu'à 6 Mb/s en réception et jusqu'à 1 Mb/s en émission (régulation du débit possible selon l'usage).	<b>Alsaway 10+</b>	Jusqu'à 10 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 4 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 16kbps en émission		Au-delà de 10 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Bronze 8M</b>	Jusqu'à 8 Go	Jusqu'à 8 Mb/s en réception et jusqu'à 2 Mb/s en émission (régulation du débit possible selon l'usage).	<b>Alsaway 10+</b>	Jusqu'à 10 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 8 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 16kbps en émission		Au-delà de 10 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Gold 10M</b>	Jusqu'à 25 Go	Jusqu'à 10 Mb/s en réception et jusqu'à 4 Mb/s en émission (régulation du débit possible selon l'usage).	<b>Alsaway 25+ (illimité de 00h-06h)</b>	Jusqu'à 25 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 25 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 16kbps en émission		Au-delà de 25 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Alsaway 8 Double Play</b>	Jusqu'à 8 Go	Jusqu'à 8 Mb/s en réception et jusqu'à 2 Mb/s en émission.	<b>Alsaway 10+</b>	Jusqu'à 10 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 8 Go	Jusqu'à 128kbps en		Au-delà de 10 Go	Jusqu'à 64kbps en

		réception et jusqu'à 128kbps en émission			réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Alsaway 8</b>	Jusqu'à 8 Go	Jusqu'à 8 Mb/s en réception et jusqu'à 2 Mb/s en émission.	<b>Alsaway 10+</b>	Jusqu'à 10 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 8 Go	Jusqu'à 128kbps en réception et jusqu'à 128kbps en émission		Au-delà de 10 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Alsaway 12</b>	Jusqu'à 16 Go	Jusqu'à 12 Mb/s en réception et jusqu'à 4 Mb/s en émission.	<b>Alsaway 25+ (illimité de 00h-06h)</b>	Jusqu'à 25 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 16 Go	Jusqu'à 128kbps en réception et jusqu'à 128kbps en émission		Au-delà de 25 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Alsaway 18 Premium</b>	Jusqu'à 26 Go	Jusqu'à 18 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.	<b>Alsaway 25+ (illimité de 00h-06h)</b>	Jusqu'à 25 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 26 Go	Jusqu'à 128kbps en réception et jusqu'à 128kbps en émission		Au-delà de 25 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission
<b>Pro Satellite Integrale 25 Go</b>	Jusqu'à 25 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.	<b>Alsaway 25+ (illimité de 00h-06h)</b>	Jusqu'à 25 Go	Jusqu'à 22 Mb/s en réception et jusqu'à 6 Mb/s en émission.
	Au-delà de 25 Go	Jusqu'à 256kbps en réception et jusqu'à 256kbps		Au-delà de 25 Go	Jusqu'à 64kbps en réception et jusqu'à 64kbps en émission

**Annexe 2**  
**Grille tarifaire Téléphone par Satellite**

Rappel :

Destination comprise dans l'option :

- **Téléphonie illimitée France Fixes** : Appel illimité vers les fixes de France Métropolitaine.
- **Téléphonie Illimitée France Fixes-Mobiles** : Appel illimité vers les fixes et mobiles de France Métropolitaine.
- **Téléphonie Illimitée France Fixes-23 destinations** : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 22 destinations internationales (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Norvège, Pays Bas, Pologne, Portugal, Royaume Uni, Singapour, Suède, Suisse, Taiwan) et vers les mobiles de 3 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis).
- **Téléphonie Illimitée France Fixes-35 destinations** : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 32 destinations internationales (Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Chypre, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Malaisie, Norvège, Pays Bas, Pologne, Porto Rico, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Venezuela) et vers les mobiles de 4 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis, Hong Kong).
- **Téléphonie Illimitée France Fixes-40 destinations** : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 36 destinations internationales (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Chine, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Malaisie, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Venezuela) et vers les mobiles de 4 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis, Hong Kong).
- **Téléphonie Illimitée France Fixes-Mobiles-40 destinations** : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 36 destinations internationales (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Chine, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Malaisie, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Venezuela) et vers les mobiles de 5 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis, France Métropolitaine, Hong Kong).
- **Téléphonie Illimitée France Fixes-50 destinations** : Appels illimités vers les fixes de France Métropolitaine et 36 destinations internationales (Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Corée, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Iles Vierges, Irlande, Island, Israël, Italie, Japon, Jersey, Macao, Macédoine, Malaisie, Malte, Monaco, Nouvelle Zélande, Norvège, Panama, Pays Bas, Pérou, Portugal, Porto Rico, Royaume-Uni, République Tchèque, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïlande) et vers les mobiles de 4 destinations (Canada, Chine, Etats-Unis, Hong Kong).
- **Téléphonie Libre** : Appel facturé selon la consommation

Détail des destinations et des tarifs (en euros TTC)

Le coût d'une communication est égal à l'addition du Coût de mise en relation (ci-après « CR ») qui est facturé lors de chaque communication quelque soit sa durée, et du Coût des communications («ci-après CC ») déterminé en fonction du temps de la communication.

<b>Zone</b>	<b>Destination</b>	<b>Coût de mise en relation TTC € (CR)</b>	<b>Coût de communication TTC €/min (CC)</b>
<b>France</b>	FRANCE Métropolitaine	0,012	0,024
	FRANCE Métropolitaine - Mobile	0,07	0,14
<b>Europe</b>	Allemagne	0,018	0,036
	Allemagne-Mobile	0,153	0,306
	Autriche	0,018	0,036
	Autriche-Mobile	0,1605	0,321
	Belgique	0,03	0,06
	Bulgarie	0,0755	0,151
	Bulgarie	0,316	0,632
	Danemark	0,024	0,048
	Danemark-Mobile	0,198	0,396
	Espagne	0,018	0,036
	Espagne-Mobile	0,2005	0,401
	Estonie	0,1005	0,201
	Estonie-Mobile	0,322	0,644
	Finlande	0,0375	0,075
	Finlande-Mobile	0,153	0,306
	Grèce	0,018	0,036
	Grèce-Mobile	0,153	0,306
	Hongrie	0,1405	0,281
	Hongrie-Mobile	0,251	0,502
	Irlande	0,035	0,07
	Irlande-Mobile	0,208	0,416
	Italie	0,024	0,048
	Italie-Mobile	0,153	0,306
	Italie-Vatican City	0,024	0,048
	Lettonie	0,1605	0,321
	Lettonie-Mobile	0,4285	0,857
	Lituanie	0,1415	0,283
	Lituanie-Mobile	0,2565	0,513
	Luxembourg	0,028	0,056
	Luxembourg-Mobile	0,24	0,48
	Malte	0,153	0,306
	Malte-Mobile	0,248	0,496
	Norvège	0,018	0,036
	Norvège-Mobile	0,183	0,366
	Pays-Bas	0,035	0,07
	Pays-Bas-Mobile	0,2155	0,431
	Pologne	0,024	0,048
	Pologne-Mobile	0,251	0,502
	Portugal	0,018	0,036
	Portugal-Mobile	0,1545	0,309
République Tchèque	0,1005	0,201	
République Tchèque- Mobile	0,251	0,502	
Roumanie	0,1055	0,211	
Roumanie-Mobile	0,12	0,24	
Royaume-Uni	0,018	0,036	
Royaume-Uni-Mobile	0,168	0,336	

	Suède	0,03	0,06	
	Suède-Mobile	0,153	0,306	
	Suisse	0,023	0,046	
	Suisse-Mobile	0,188	0,376	
<b>Afrique du Nord</b>	Algérie	0,1605	0,321	
	Algérie-Mobile	0,18	0,36	
	Egypte	0,156	0,312	
	Egypte-Mobile	0,156	0,312	
	Maroc	0,1605	0,321	
	Maroc-Mobile	0,269	0,538	
	Tunisie	0,1605	0,321	
	Tunisie - Mobile	0,263	0,526	
	<b>DOM TOM</b>	Guadeloupe	0,0755	0,151
Guadeloupe-Mobile		0,3025	0,605	
Guyane Française		0,088	0,176	
Guyane Française-Mobile		0,343	0,686	
Iles Wallis et Futuna		0,8355	1,671	
Martinique		0,0755	0,151	
Martinique-Mobile		0,277	0,554	
Mayotte		0,1045	0,209	
Mayotte-Mobile		0,2795	0,559	
Nouvelle Calédonie		0,323	0,646	
Nouvelle Calédonie - Mobile		0,323	0,646	
Polynésie Française		0,226	0,452	
Polynésie française - mobile		0,323	0,646	
Réunion		0,0755	0,151	
Réunion-Mobile		0,2795	0,559	
Saint Marin		0,1645	0,329	
Saint-Pierre et Miquelon		0,18	0,36	
<b>Monde</b>		Açores	0,038	0,076
		Açores-Vila do Porto	0,038	0,076
		Afghanistan	0,45	0,9
	Afghanistan-Mobile	0,4595	0,919	
	Afrique du Sud	0,3375	0,675	
	Afrique du Sud - mobile	0,2645	0,529	
	Albanie	0,1655	0,331	
	Albanie-Mobile	0,3085	0,617	
	Andorre	0,029	0,058	
	Andorre-Mobile	0,255	0,51	
	Angola	0,3185	0,637	
	Angola-Mobile	0,2695	0,539	
	Anguilla	0,361	0,722	
	Antarctique	1,1065	2,213	
	Antarctique Satellite	3,0885	6,177	
	Antigua & Barbuda	0,27	0,54	
	Arabie Saoudite	0,424	0,848	
	Arabie Saoudite - mobile	0,4245	0,849	
	Argentine	0,1755	0,351	
	Argentine-Mobile	0,1995	0,399	
	Arménie	0,424	0,848	
	Arménie-Mobile	0,427	0,854	
	Aruba	0,229	0,458	
	Aruba-Mobile	0,3085	0,617	

Australie	0,136	0,272
Australie-Mobile	0,1655	0,331
Azerbaïdjan	0,216	0,432
Azerbaïdjan-Mobile	0,3755	0,751
Bahamas	0,225	0,45
Bahamas-Mobile	0,2235	0,447
Bahrain	0,418	0,836
Bahrain-Mobile	0,42	0,84
Bangladesh	0,4115	0,823
Bangladesh-Mobile	0,1985	0,397
Barbade	0,293	0,586
Barbade-Mobile	0,293	0,586
Belize	0,3155	0,631
Belize-Mobile	0,3155	0,631
Bénin	0,3225	0,645
Bénin-Mobile	0,268	0,536
Bermudes	0,226	0,452
Bermuda-Mobile	0,226	0,452
Bhoutan	0,418	0,836
Bhoutan-Mobile	0,418	0,836
Biélorussie	0,263	0,526
Biélorussie-Mobile	0,3155	0,631
Bolivie	0,1785	0,357
Bolivie-Mobile	0,202	0,404
Bosnie Herzégovine	0,235	0,47
Bosnie Herzégovine-Mobile	0,324	0,648
Botswana	0,317	0,634
Botswana-Mobile	0,318	0,636
Brésil	0,18	0,36
Brésil-Mobile	0,1975	0,395
Brunei	0,42	0,84
Brunei-Mobile	0,41	0,82
Burkina Faso	0,315	0,63
Burkina Faso - Mobile	0,3225	0,645
Burundi	0,3065	0,613
Burundi-Mobile	0,3065	0,613
Cambodge	0,4135	0,827
Cambodge-Mobile	0,4305	0,861
Cameroun	0,321	0,642
Cameroun-Mobile	0,4305	0,861
Canada	0,0145	0,029
Canada-Mobile	0,0145	0,029
Chili	0,18	0,36
Chili-Mobile	0,2	0,4
Chine	0,0215	0,043
Chine-Mobile	0,0705	0,141
Chypre Sud	0,1625	0,325
Chypre Sud - mobile	0,2295	0,459
Chypre Turque	0,167	0,334
Colombie	0,18	0,36
Colombie-Mobile	0,197	0,394
Comores	0,431	0,862
Comores-Mobile	0,4155	0,831
Congo	0,323	0,646
Congo-Mobile	0,4155	0,831
Corée du Nord	0,75	1,5
Corée du Sud	0,031	0,062
Corée du Sud - Mobile	0,3875	0,775

Costa Rica	0,2295	0,459
Costa Rica - mobile	0,2255	0,451
Côte d'Ivoire	0,3155	0,631
Côte d'Ivoire - mobile	0,2655	0,531
Croatie	0,161	0,322
Croatie-Mobile	0,2795	0,559
Cuba	0,975	1,95
Cuba-Guantanamo	0,9	1,8
Cuba-Mobile	1,1255	2,251
Diego Garcia	0,9645	1,929
Djibouti	0,403	0,806
Djibouti-Mobile	0,403	0,806
Dominique	0,2555	0,511
Dominique-Mobile	0,2555	0,511
Ellipso Mobile	2,5	5
Elsacom	0,361	0,722
Emirats Arabes Unis	0,336	0,672
Emirats Arabes Unis - mobile	0,341	0,682
EMSAT Mobile Satellite Service	2,179	4,358
Equateur	0,2255	0,451
Equateur-Mobile	0,312	0,624
Erythrée	0,4825	0,965
Erythrée-Mobile	0,4825	0,965
Espagne-îles Canaries	0,029	0,058
Etats-Unis	0,0145	0,029
Etats-Unis-Anchorage-Alaska	0,183	0,366
Etats-Unis-Hawaii	0,1715	0,343
Etats-Unis-Mobile	0,0145	0,029
Ethiopie	0,449	0,898
Ethiopie-Mobile	0,449	0,898
Eurosat	5,2595	10,519
Fiji	0,563	1,126
Fiji-Mobile	0,563	1,126
Gabon	0,309	0,618
Gabon-Mobile	0,2625	0,525
Gambie	0,3205	0,641
Gambie-Mobile	0,3205	0,641
Géorgie	0,141	0,282
Géorgie-Mobile	0,18	0,36
Ghana	0,3125	0,625
Ghana-Mobile	0,3195	0,639
Gibraltar	0,168	0,336
Gibraltar-Mobile	0,4055	0,811
Global Mobile Satellite System	3,0885	6,177
Grenade	0,337	0,674
Grenade-Mobile	0,337	0,674
Groenland	0,75	1,5
Groenland-Mobile	0,75	1,5
Guam	0,41	0,82
Guatemala	0,23	0,46
Guatemala-Mobile	0,23	0,46
Guinée	0,314	0,628
Guinée-Mobile	0,314	0,628
Guinée Bissau	0,607	1,214
Guinée Bissau -	0,75	1,5

mobile		
Guinée Equatoriale	0,314	0,628
Guinée Equatoriale - mobile	0,314	0,628
Guyane	0,346	0,692
Guyane-Mobile	0,375	0,75
Haïti	0,2915	0,583
Haiti-Mobile	0,379	0,758
Honduras	0,346	0,692
Honduras-Mobile	0,322	0,644
Hong Kong	0,1265	0,253
Hong Kong-Mobile	0,1425	0,285
Ile Ascension	0,643	1,286
Ile Christmas	0,425	0,85
Ile Cocos	0,418	0,836
Ile du Cap Vert	0,319	0,638
Ile du Cap Vert - mobile	0,371	0,742
Ile Maurice	0,315	0,63
Ile Maurice-Mobile	0,315	0,63
Ile Tristan da Cunha	0,75	1,5
Ile Wake	3,078	6,156
Iles Caïman	0,247	0,494
Iles Caïman-Mobile	0,247	0,494
Iles Chatham	1,62	3,24
Iles Cook	0,7715	1,543
Iles Cook-Premium	0,7715	1,543
Iles Falkland	0,825	1,65
Iles Féroé	0,3155	0,631
Iles Féroé-Mobile	0,3155	0,631
Iles Marianne du Nord	0,409	0,818
Iles Marshall	0,563	1,126
Iles Midway	2,052	4,104
Iles Norfolk	0,804	1,608
Iles Rodriguez	0,6635	1,327
Iles Salomon	1,5	3
Iles Salomon-Mobile	1,5	3
Iles Samoa Américaines	0,418	0,836
Iles Samoa Occidentales	0,75	1,5
Iles Turques et Caïques	0,247	0,494
Iles Turques et Caïques - mobile	0,247	0,494
Iles Vierges Américaines	0,23	0,46
Iles Vierges Britanniques	0,23	0,46
Inde	0,38	0,76
Inde-Mobile	0,197	0,394
Indonésie	0,412	0,824
Indonésie-Mobile	0,2065	0,413
Inmarsat	10,3155	20,631
Int L	0,0865	0,173
Irak	0,409	0,818
Irak-Mobile	0,417	0,834
Iran	0,4165	0,833
Iran-Mobile	0,4165	0,833

Iridium	3,214	6,428
Islande	0,158	0,316
Islande-Mobile	0,2385	0,477
Israël	0,017	0,034
Israël-Mobile	0,18	0,36
Jamaïque	0,293	0,586
Jamaïque-Mobile	0,293	0,586
Japon	0,137	0,274
Japon-Mobile	0,1645	0,329
Jersey	0,42	0,84
Jersey-Mobile	0,2915	0,583
Jordanie	0,45	0,9
Jordanie-Amman	0,197	0,394
Jordanie-Mobile	0,197	0,394
Kazakhstan	0,4165	0,833
Kazakhstan-Mobile	0,42	0,84
Kenya	0,3225	0,645
Kenya-Mobile	0,396	0,792
Kirghizistan	0,188	0,376
Kirghizistan-Mobile	0,188	0,376
Kiribati	0,803	1,606
Kiribati-Premium	0,703	1,406
Koweït	0,4125	0,825
Koweït-Mobile	0,42	0,84
Laos	0,403	0,806
Laos-Mobile	0,41	0,82
Lesotho	0,3155	0,631
Lesotho-Mobile	0,3155	0,631
Liban	0,2435	0,487
Liban-Mobile	0,417	0,834
Liberia	0,337	0,674
Libéria-Mobile	0,337	0,674
Libye	0,33	0,66
Libye-Mobile	0,335	0,67
Liechtenstein	0,056	0,112
Liechtenstein-Mobile	0,489	0,978
Macao	0,408	0,816
Macao-Mobile	0,396	0,792
Macédoine	0,18	0,36
Macédoine-Mobile	0,346	0,692
Madagascar	0,3225	0,645
Madagascar-Mobile	0,315	0,63
Malaisie	0,1365	0,273
Malaisie-Mobile	0,144	0,288
Malawi	0,2945	0,589
Malawi-Mobile	0,3045	0,609
Maldives	0,4215	0,843
Maldives-Mobile	0,4215	0,843
Mali	0,3205	0,641
Mali-Mobile	0,2705	0,541
Mauritanie	0,319	0,638
Mauritanie-Mobile	0,341	0,682
Mexique	0,2325	0,465
Mexique-Mobile	0,288	0,576
Micronésie	0,517	1,034
Moldavie	0,18	0,36
Moldavie-Mobile	0,229	0,458
Monaco	0,03	0,06
Monaco-Mobile	0,263	0,526

Mongolie	0,4115	0,823
Mongolie-Mobile	0,41	0,82
Montserrat	0,293	0,586
Mozambique	0,3145	0,629
Mozambique-Mobile	0,3215	0,643
Myanmar	0,493	0,986
Myanmar-Mobile	0,493	0,986
Namibie	0,3145	0,629
Namibie-Mobile	0,3155	0,631
Nauru	0,7715	1,543
Nauru-Mobile	0,7715	1,543
Nepal	0,424	0,848
Nepal-Mobile	0,424	0,848
Nicaragua	0,259	0,518
Nicaragua-Mobile	0,259	0,518
Niger	0,32	0,64
Niger-Mobile	0,32	0,64
Nigeria	0,321	0,642
Nigeria-Mobile	0,2685	0,537
Niué	0,7715	1,543
Nouvelle Zélande	0,135	0,27
Nouvelle Zélande - mobile	0,337	0,674
Oman	0,4285	0,857
Oman-Mobile	0,4285	0,857
Ouzbékistan	0,4245	0,849
Pakistan	0,42	0,84
Pakistan-Mobile	0,425	0,85
Palaos	0,563	1,126
Palestine	0,225	0,45
Palestine-Mobile	0,225	0,45
Panama	0,225	0,45
Panama-Mobile	0,23	0,46
Papouasie Nouvelles Guinée	0,75	1,5
Papouasie Nouvelle Guinée - mobile	0,75	1,5
Paraguay	0,1785	0,357
Paraguay-Mobile	0,247	0,494
Pays-Bas Antilles	0,23	0,46
Pays-Bas Antilles - mobile	0,23	0,46
Perou	0,174	0,348
Perou-Mobile	0,317	0,634
Philippines	0,21	0,42
Philippines-Mobile	0,21	0,42
Porto Rico	0,24	0,48
Porto Rico - mobile	0,24	0,48
Qatar	0,4225	0,845
Qatar-Mobile	0,4225	0,845
République Centrafricaine	0,231	0,462
République Centrafricaine - mobile	0,3325	0,665
République Dominicaine	0,318	0,636
République Dominicaine - mobile	0,2415	0,483
Russie	0,144	0,288

Russie-Mobile	0,144	0,288
Russie-Special	2,672	5,344
Rwanda	0,3225	0,645
Rwanda-Mobile	0,272	0,544
Sainte-Hélène	0,75	1,5
Sainte-Lucie	0,346	0,692
Saint-Marin-Mobile	0,2255	0,451
Salvador	0,2305	0,461
Salvador-Mobile	0,23	0,46
Samoa-Occidental-Mobile	0,75	1,5
Sao Tomé & Príncipe - mobile	1,4975	2,995
Sao Tomé et Príncipe	1,4975	2,995
Satellites	3,0885	6,177
Sénégal	0,3165	0,633
Sénégal-Mobile	0,283	0,566
Serbie	0,141	0,282
Serbie-Montenegro	0,193	0,386
Serbie-Montenegro-Mobile	0,335	0,67
Seychelles	0,317	0,634
Seychelles-Mobile	0,317	0,634
Sierra Leone	0,3145	0,629
Sierra Leone - mobile	0,311	0,622
Singapour	0,017	0,034
Singapour-Mobile	0,017	0,034
Slovaquie	0,163	0,326
Slovaquie-Mobile	0,3	0,6
Slovénie	0,16	0,32
Slovénie-Mobile	0,3065	0,613
Somalie	0,605	1,21
Somalie-Mobile	0,605	1,21
Soudan	0,318	0,636
Soudan-Mobile	0,318	0,636
Sri Lanka	0,42	0,84
Sri Lanka - mobile	0,415	0,83
St. Kitts & Nevis	0,346	0,692
St. Kitts & Nevis - mobile	0,346	0,692
St. Lucia - mobile	0,3215	0,643
St. Pierre - mobile	0,252	0,504
St. Vincents	0,346	0,692
St. Vincents - mobile	0,346	0,692
Suriname	0,285	0,57
Suriname-Mobile	0,291	0,582
Swaziland	0,3135	0,627
Swaziland-Mobile	0,3215	0,643
Syrie	0,415	0,83
Syrie-Mobile	0,422	0,844
Tadjikistan	0,18	0,36
Taïwan	0,0185	0,037
Taïwan-Mobile	0,162	0,324
Tajikstan-Mobile	0,225	0,45
Tanzanie	0,318	0,636
Tanzanie-Mobile	0,318	0,636
Tchad	0,322	0,644
Tchad-Mobile	0,269	0,538
Thaïlande	0,1285	0,257

Thaïlande-Mobile	0,1285	0,257
Timor Oriental	0,785	1,57
Timor-Oriental-Mobile	0,785	1,57
Togo	0,409	0,818
Togo-Mobile	0,413	0,826
Tokelau	0,563	1,126
Tonga	0,4225	0,845
Tonga-Mobile	0,4225	0,845
Trinité et Tobago	0,231	0,462
Trinité et Tobago - mobile	0,231	0,462
Turkmenistan	0,293	0,586
Turkménistan-Mobile	0,293	0,586
Turquie	0,1595	0,319
Turquie-Mobile	0,277	0,554
Tuvalu	0,7715	1,543
Uganda	0,316	0,632
Uganda-Mobile	0,316	0,632
Ukraine	0,1615	0,323
Ukraine-Mobile	0,161	0,322
Universal personal telecom	3,0885	6,177
Uruguay	0,1785	0,357
Uruguay-Mobile	0,312	0,624
Uzbekistan-Mobile	0,42	0,84
Vanuatu	0,7715	1,543
Vanuatu-Mobile	0,7715	1,543
Venezuela	0,175	0,35
Venezuela-Mobile	0,233	0,466
Vietnam	0,422	0,844
Vietnam-Mobile	0,4315	0,863
Yemen	0,426	0,852
Yemen-Mobile	0,422	0,844
Zaire	0,4825	0,965
Zaire-Mobile	0,386	0,772
Zambie	0,315	0,63
Zambie-Mobile	0,313	0,626
Zimbabwe	0,3215	0,643
Zimbabwe-Mobile	0,2705	0,541